

COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL & SPORTIF DE CHEZ-LE-MAÎTRE

ETUDE D'IMPACTE ECONOMICO-TOURISTIQUE

Commune du Chenit

Payerne, le 6 avril 2026



TABLE DES MATIERES



1. CONTEXTE ET ENJEUX	3
2. MÉTHODOLOGIE ET LIMITE	6
3. VOLET 1 - PARTIE 1	8
DE L'INFRASTRUCTURE AU TOURISME QUATRE SAISONS : POTENTIEL DE CHEZ-LE-MAÎTRE	8
3.1 INVENTAIRE TECHNIQUE ET CHAMPS D'USAGES ENVISAGEABLES	8
3.1.1 Salle triple VD6+ : caractéristiques normatives, modularité et usages envisageables	8
3.1.2 Gradins 600 places : caractéristiques et implications pour l'accès au circuits événementiels	10
3.1.3 Fosse agrès et anneaux balançants : spécificités techniques	10
3.1.4 Dojo : besoins identifiés, caractéristiques et segments touristiques potentiels	11
3.1.5 Espace grimpe et proprioception : dynamiques du marché et usages envisageables	12
3.1.6 Foyer polyvalent et espaces de convivialité : fonction et rôle	13
3.1.7 Configuration spectacle : conditions d'exploitation socio-culturelle, événementielle, de loisirs et MICE	14
3.1.8 Équipements techniques : caractéristiques et conditions de la multifonctionnalité	15
3.2 CAPACITÉS D'ACCUEIL, SÉPARATION DES FLUX ET MODALITÉS D'UTILISATION	16
3.2.1 Dispositifs architecturaux et conditions de l'usage parallèle	16
3.2.2 Scénarios d'usage simultané	16
3.3 INSERTION TERRITORIALE ET COMPLÉMENTARITÉ ÉCOSYSTÉMIQUE : DU COMPLEXE À L'OFFRE TOURISTIQUE	17
3.3.1 Articulation avec le CSVJ : complémentarité et interdépendances	17
3.3.2 Insertion dans le <i>Campus Vallée de Joux</i> : dimensions fonctionnelles et synergies potentielles	17
3.3.3 Accessibilité multimodale	18
3.3.4 Offre d'hébergement et de restauration : état des lieux et marge de progression	19
3.3.5 Cadre naturel, patrimoine et offre touristique complémentaire : ressources et atouts	21
3.4 ENJEUX RÉGIONAUX ET CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE PARTAGÉ	22
3.5 RÉPARTITION DE LA DEMANDE POTENTIELLE PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ	23
3.5.1 Camps sportifs : marché J+S, opérateurs privés et demande identifiée	23
3.5.2 Compétitions et manifestations sportives : critères fédéraux et capacité de captation	24
3.5.3 Stages spécialisés : marchés de la gymnastique, des arts martiaux et des disciplines connexes	25
3.5.4 Tourisme d'affaires et segment MICE : potentiel et facteurs limitants	26
3.5.5 Événements culturels et spectacle : demande régionale et conditions d'accueil	26
3.5.6 Bien-être, tourisme familial, de loisirs et slow tourisme : tendance et adéquation territoriale	26
3.5.7 Formations sportives et perfectionnement : besoins des fédérations et complémentarités avec les centres nationaux	27
3.6 CONSTATS	28
4. VOLET 1 - PARTIE 2	29
ANALYSE COMPARATIVE : PLACE DE CHEZ-LE-MAÎTRE DANS LE PAYSAGE DES INFRASTRUCTURES DU TOURISME SPORTIF EN SUISSE	29
4.1 CONTEXTE NATIONAL ET CANTONAL : DYNAMIQUES DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET ÉTAT DES INFRASTRUCTURES	30

<i>4.2 MÉTHODOLOGIE DU BENCHMARK, PÉRIMÈTRE, ET CRITÈRE DE COMPARABILITÉ</i>	32
4.2.1 Objectif et périmètres	32
4.2.2 Critères de sélection et de comparabilité	32
4.2.3 Sources et bases de données mobilisées	32
<i>4.3 CARTOGRAPHIE TYPOLOGIQUE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES EN SUISSE ET PLACE DE CHEZ LE MAÎTRE</i>	33
<i>4.4 RÉSULTATS BENCHMARK PAR SEGMENT D'INFRASTRUCTURE</i>	34
4.4.1 Centres sportifs multifonctionnels avec salles VD6+ dans le canton de Vaud	34
4.4.2 Salles fixes dédiées à la GA : offre existante et lacunes identifiées	38
4.4.3 Centres sportifs touristiques de montagne/moyenne montagne avec hébergement : modèles de référence et enseignements	40
<i>4.5 FACTEURS LIMITANTS, RISQUES ET ZONES D'INCERTITUDE</i>	42
<i>4.6 CONSTATS</i>	43
5. VOLET 2	45
MODÉLISATION ECONOMIQUE : ESTIMATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES	45
5.1 Hypothèse de fréquentation	46
5.2 Calcul de l'impact économique primaire	49
5.3 Estimation de l'impact secondaire et induit (effet d'entraînement)	50
5.4 Analyse de la contribution stratégique	52
5.5 Constats	54
5.6 Limites	54
6. CONCLUSION	55
7. RECOMMANDATIONS	57
CONDITIONS DE RÉUSSITE : DE L'AVANTAGE COMPARATIF À LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE	57
7.1 Stratégie & Positionnement	57
7.2 Commercialisation & Programmation	58
7.3 Partenariats & Gouvernance	59
RÉFÉRENCES	60
ANNEXES	62
Centres sportifs avec hébergement	62
Centres sportifs sans hébergement	65
Centre de gymnastique régional de Romont – photos	69

1. CONTEXTE ET ENJEUX

Préambule

La Vallée de Joux est une entité territoriale singulière : quelques 7 200 habitant·e·s répartis sur 163 km² d'un plateau jurassien préservé, marqué par une identité industrielle d'excellence forgée depuis deux siècles autour de l'horlogerie et de la microtechnique. Cette filière constitue à la fois la force et la vulnérabilité structurelle du territoire : elle représente approximativement 90 % des emplois horlogers du canton de Vaud et génère environ CHF 2,7 milliards d'exportations annuelles, soit 16 % des exportations vaudoises totales ; cela en fait le second marché d'exportation vaudois. La contraction d'environ 8 % des exportations horlogères vaudoises enregistrée entre 2023 et 2024 rappelle avec acuité que cette spécialisation, si elle est source de prospérité, expose la région combière à des risques de volatilité conjoncturelle que seule une diversification économique peut atténuer¹²³.

Au-delà de ces enjeux de diversification économique, la Commune du Chenit a engagé une réflexion stratégique globale sur l'évolution de son territoire et les besoins de sa population. Le projet de complexe de Chez-le-Maître s'inscrit dans cette volonté de répondre simultanément à plusieurs besoins structurants. Le complexe ne se conçoit donc pas comme un équipement isolé. En créant une interface directe entre l'Établissement primaire et secondaire, l'École technique (ETVJ) et le Pôle Santé Vallée de Joux, incluant l'hôpital et le futur EMS, le projet ambitionne de devenir un levier de synergies locales et notamment touristique, dont l'étude qui suit analysera la pertinence et les modalités.

L'offre existante et ses limites : vers une demande non satisfaite

Le tourisme sportif et de loisirs à la Vallée de Joux s'appuie sur un pilier central, le Centre sportif Vallée de Joux (CSVJ) et son offre d'hébergement dans un contexte de forte croissance depuis presque 10 ans. La destination enregistre un doublement du nombre de nuitées entre 2017 et 2023⁴. En 2024, 35 939 nuitées ont été enregistrées — le deuxième meilleur résultat historique, soit une progression de plus de 40 % par rapport à 2019, auxquelles s'ajoutent 3 369 nuitées en parahôtellerie et 14 340 nuitées en camping⁵. La progression se poursuit cette année encore avec 1 301 nuitées supplémentaires pour le segment hôtelier, soit une augmentation de 3,6 % par rapport à 2024⁶.

¹ État de Vaud – Direction des finances. (2024). Annuaire statistique 2024.

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Annuaire/A2024_eannuaire.pdf

² ADAEV – Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux. (2024). Rapport d'activité 2024. Le Sentier : ADAEV.

<https://valleejoux.adaev.ch>

³ Statistique Vaud / OFDF. (2025, octobre). Bis repetita : recul des exportations vaudoises (Numerus 04-2025). État de Vaud.

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Numerus/Numerus-04-2025_Commerce_exterieur.pdf

⁴ Vallée de Joux Tourisme. (2024). Rapport d'activités 2023. <https://static.mycity.travel/manage/uploads/6/26/545159/1/rapport-d-activites-2023.pdf>

⁵ Vallée de Joux Tourisme (2025). Rapport d'activités 2024. <https://static.mycity.travel/manage/uploads/6/26/708949/1/rapport-d-activites-2024.pdf>

⁶ Vallée de Joux Tourisme. Cédric Paillard. 2026

Cette dynamique positive se heurte à un premier obstacle, à savoir la saturation des capacités du CSVJ documentée par l'étude sectorielle Chez-le-Maître de 2022. Cette dernière confirme qu'il n'y a plus de place pour les camps sportifs ou les grands événements. Faute de disponibilité, ces demandes sont désormais systématiquement refusées⁷.

Désaisonnalisation et enjeu d'une offre touristique quatre saisons

À cette saturation des infrastructures s'ajoute l'impératif d'une transition vers un tourisme quatre saisons, affranchi de la dépendance à l'enneigement : en 2023-2024, le ski alpin n'a ouvert que 2,5 jours contre 20 la saison précédente, révélant la fragilité structurelle des mois de décembre à février. Dans un contexte où MétéoSuisse confirme la chute durable de l'enneigement en dessous de 1 000 m, la désaisonnalisation et la construction d'une offre quatre saisons indépendante des aléas climatiques deviennent un enjeu stratégique majeur pour la région. Pour M. Cédric Paillard, Directeur de Vallée de Joux Tourisme, une salle dotée d'une programmation événementielle, culturelle et sportive durant les mois de décembre à février permettrait d'attirer une clientèle séjournante à la Vallée de Joux et d'augmenter les nuitées. Il souligne qu'en l'état actuel « les conditions météorologiques et l'enneigement aléatoire ne permettent pas de retenir une clientèle qui reste essentiellement de passage durant l'hiver. La mise à disposition d'un lieu offrant des prestations de qualité constituerait une réponse directe aux besoins de l'hôtellerie locale et au développement d'un tourisme quatre saisons à la Vallée de Joux ».

Cadre de politique publique

L'étude d'impact s'inscrit dans un environnement de politique publique marqué par le renforcement, au niveau cantonal et communal, des instruments de soutien au tourisme durable et aux infrastructures sportives et touristiques.

Au niveau cantonal, le Conseil d'État vaudois dispose depuis 2023 d'un crédit-cadre de 50 millions de francs pour la période 2023–2026, destiné à renforcer le soutien de l'État aux infrastructures touristiques au sens de l'article 24 al. 2 de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). Ce crédit-cadre, adopté en réponse à la motion parlementaire Opération Vivaldi – changer de partition pour un tourisme quatre saisons –, vise à accompagner la transition vers un tourisme durable quatre saisons sur l'ensemble du territoire, en particulier par des aides à fonds perdus pour la création, la rénovation ou la transformation d'infrastructures à vocation touristique. Les projets soutenus doivent notamment contribuer à une diversification de l'offre au-delà de la haute saison, s'inscrire dans des stratégies régionales coordonnées et respecter des exigences en matière de durabilité environnementale.

Dans ce contexte, la Commune du Chenit a engagé depuis 2022 un ensemble d'études et de préavis relatifs au développement du Campus Vallée de Joux et au projet École du Futur, lequel inclus le complexe multifonctionnel Chez-le-Maître. Ces démarches sont déjà partiellement appuyées par des instruments de politique publique (LADE, LPR, Fonds du sport) pour la phase d'étude, en particulier pour l'étude sectorielle de site.

⁷ État de Vaud, Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), Directives et recommandations pour l'aménagement d'installations sportives, Lausanne, 2012, https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privée/sports_loisirs/fichiers_pdf/equipement/Directives_et_recommandations_pour_l_am%C3%A9nagement_d_installations_sportives_f%C3%A9vrier_2012.pdf.

Le dispositif cantonal dit Vivaldi constitue, à ce titre, un cadre de référence possible pour le financement d'infrastructures touristiques structurantes, mais sans garantie ni présupposé d'adéquation automatique au projet de Chez-le-Maître. L'un des objectifs explicites de la présente étude est précisément d'examiner, au regard des caractéristiques techniques du futur complexe, de sa programmation, de son insertion territoriale et des retombées économiques potentielles modélisées, dans quelle mesure le projet pourrait répondre aux orientations et critères de ce dispositif et, plus largement, de la politique cantonale de tourisme durable.

Il en découle que le rôle de l'étude n'est pas de démontrer a priori la conformité du projet à Vivaldi, mais d'éclairer la décision politique en fournissant (i) une analyse du potentiel touristique et une appréciation de sa cohérence avec les stratégies cantonales et régionales (tourisme quatre saisons, diversification économique, mobilité durable, qualité de vie), (ii) une évaluation des impacts économiques du complexe et (iii) des éléments permettant, le cas échéant, de calibrer le projet et sa gouvernance afin de maximiser son impact sur le tourisme quatre saisons.

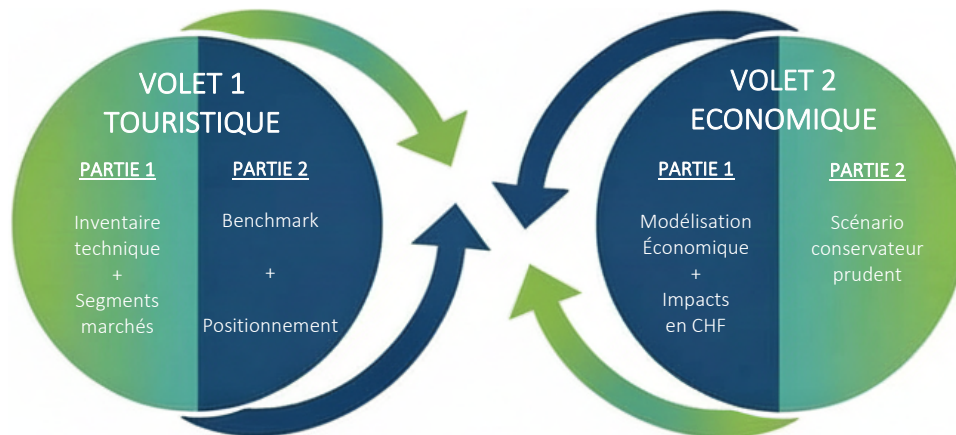
2. MÉTHODOLOGIE ET LIMITE

Ce chapitre présente le dispositif méthodologique mobilisé, en explicitant les sources de données, les principales hypothèses et les limites d'interprétation des résultats.

Partant, l'analyse cherche à répondre à la question suivante :

Dans quelle mesure le futur complexe de Chez-le-Maître est-il susceptible de contribuer au tourisme quatre saisons de la Vallée de Joux, et - le cas échéant - quelles en seraient les retombées économiques potentielles ?

Pour répondre à cette question, l'étude mobilise une analyse en deux temps, schématisés ci-dessous :



Volet 1

La **première partie** du Volet 1 analyse le potentiel touristique de Chez-le-Maître à partir de l'inventaire et la configuration technique (programmation architecturale), afin d'identifier les segments de marché visés.

Si ce potentiel est confirmé, la suite précise dans quelle mesure la programmation du complexe constitue une condition nécessaire, mais non suffisante, à l'émergence d'une fréquentation touristique quatre saisons.

La **deuxième partie** du Volet 1 repose sur un benchmark. Dans ce cadre, l'attractivité théorique de la programmation architecturale est analysée au regard de la demande identifiée sur le marché suisse, des alternatives concurrentes existantes et des contraintes territoriales propres à la Vallée de Joux.

Volet 2

Le Volet 2 traduit le potentiel touristique, défini au Volet 1, en modélisation économique. Il estime les retombées induites selon des cadres méthodologiques reconnus. Cette analyse mobilise les études d'impact en vigueur dans le canton de Vaud, en s'appuyant sur les données de référence de BAK Economics et de l'Office fédéral du sport (OFSP). Trois scénarios de fréquentation seront présentés. Par principe de prudence, seul le scénario le plus prudent est retenu pour les conclusions opérationnelles⁸⁹.

Limite

Comme toute analyse d'impact économique, cette étude et ses conclusions comportent des limites qui invitent à lire les résultats comme des ordres de grandeur plutôt que comme des valeurs exactes. Les résultats reposent sur des hypothèses de fréquentation, de dépenses moyennes et sur des conditions contextuelles susceptibles d'évoluer.

De manière générale, la transformation des potentiels identifiés en retombées effectives reste subordonnée à plusieurs leviers (gouvernance, programmation touristique, politique tarifaire, etc.) qui en dictent la réussite.

⁸ Office fédéral du sport (OFSP). (s.d.). Sport et économie en Suisse. <https://www.baspo.admin.ch/fr/sport-et-economie-en-suisse>

⁹ BAK Economics. (s.d.). Economic Footprint – Tourisme Vaud.
https://promove.ch/sites/default/files/media/documents/BAK_Economics_Economic_Footprint_Tourisme_Vaud_FR.pdf

VOLET TOURISTIQUE

Partie 1 - Potentiel touristique

Partie 2 - Benchmark



Partie 1 - Potentiel touristique

3. VOLET 1 - PARTIE 1

DE L'INFRASTRUCTURE AU TOURISME QUATRE SAISONS : POTENTIEL DE CHEZ-LE-MAÎTRE

Cette section établit un diagnostic des caractéristiques techniques du futur complexe et évalue la pertinence de sa programmation architecturale. Chaque composante du programme est analysée selon une double grille de lecture : ses caractéristiques techniques et capacités fonctionnelles d'une part, son potentiel touristique et de génération de flux de visiteurs d'autre part.

Elle répond à la question suivante :

La programmation du complexe et sa configuration architecturale ou technique présentent-elles un potentiel touristique et d'usages quatre saisons et, si oui, dans quelle mesure ?

Hormis la fonction scolaire, l'analyse cherche à identifier, pour chaque dimension de la programmation, les segments de marché pertinents.

3.1 INVENTAIRE TECHNIQUE ET CHAMPS D'USAGES ENVISAGEABLES

Le complexe s'inscrira au cœur du futur Campus de la Vallée de Joux, réunissant écoles, infrastructures de santé et équipements de loisirs. Il constituera la pièce maîtresse du dispositif École du Futur, pensé comme un lieu de vie ouvert aux élèves, aux clubs locaux et aux touristes.

Le projet architectural déploiera une infrastructure de haute technicité répondant aux standards de l'Office fédéral du sport (OFSP) tout en proposant en parallèle des équipements rares en Suisse romande, adaptés tant à la pratique sportive qu'à l'accueil d'événements culturels, de séminaires, de spectacles ou encore, d'activités de bien-être. Se faisant, il s'inscrira dans la typologie des complexes multifonctionnels et pas uniquement sportif.

3.1.1 Salle triple VD6+/VD6 : caractéristiques normatives, modularité et usages envisageables

Au cœur du dispositif se trouvera une salle de sport triple aux dimensions normalisées OFSP de 49 mètres sur 28 mètres, avec une hauteur libre de 9 mètres, offrant une surface d'évolution de 1 372 m². Cette configuration respectera le standard VD6+, la plus haute catégorie définie par les directives vaudoises en matière de salle de

sport¹⁰, et permettra l'organisation de compétitions jusqu'au niveau national dans un nombre significatif de disciplines olympiques¹¹¹²¹³.

La hauteur libre constituera une condition sine qua non pour l'homologation de compétitions nationales en volleyball, basketball et gymnastique aux agrès, éliminant de facto la concurrence des salles standards, souvent limitées à 7 ou 8 mètres. Cette conformité aux normes de la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG) ouvrira l'accès au circuit des manifestations fédérales¹⁴¹⁵¹⁶¹⁷.

Le système de parois mobiles phoniques permettra de diviser la salle en trois espaces totalement indépendants et insonorisés, chacun mesurant environ 457 m². L'isolation acoustique est indispensable pour garantir la modularité du site et la tenue simultanée de plusieurs activités¹⁸¹⁹.

Couplée aux espaces annexes spécialisés, cette modularité permettra l'occupation simultanée par quatre à cinq groupes distincts, sans interférer avec le scolaire, optimisant ainsi l'utilisation des créneaux horaires et maximisant la capacité d'accueil.

Potentiel touristique identifié : captation de compétitions homologuées, du marché des camps multisports ou spécialisés, des stages, des formations et des événements non sportifs

La conformité aux normes des fédérations nationales permettra de positionner la Vallée de Joux sur le marché des compétitions, segment structurant du tourisme sportif suisse. En termes de flux estimés, une compétition régionale standard mobilise typiquement 150 à 300 athlètes sur un week-end, accompagnés de leurs entraîneurs, officiels et familles. Sur la base d'une estimation conservatrice de 40 % de participant·e·s nécessitant un hébergement, chaque compétition pourrait générer 60 à 120 nuitées.²⁰²¹

La modularité du complexe constituera un élément central du modèle de tourisme sportif quatre saisons. L'analyse de la liste d'attente du CSVJ révèle que plusieurs demandes de camps sont actuellement refusées chaque année faute de disponibilité de la salle VD6+²².

Les opérateurs majeurs de camps sportifs suisses (MS Sports, Polysport, Jeunesse+Sport J+S) cherchent à maximiser la taille des groupes (60 à 100 participant·e·s) pour rentabiliser les coûts fixes d'encadrement, de transport et

¹⁰ État de Vaud, Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), Directives et recommandations pour l'aménagement d'installations sportives, Lausanne, 2012, https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privée/sports_loisirs/fichiers_pdf/equipement/Directives_et_recommandations_pour_l_am%C3%A9nagement_d_installations_sportives_f%C3%A9vrier_2012.pdf

¹¹Directive OFSPO, Salles de sport — Recommandations, édition 2019.

¹²Directive DFJC — Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Canton de Vaud.

¹³Dossier architectural Chez-le-Maître, plans et coupes, 2024.

¹⁴Fédération Internationale de Gymnastique (FIG), Apparatus Norms, 2022.

¹⁵Swiss Olympic, Critères d'homologation des salles de compétition, 2023.

¹⁶Swiss Volley, Règlement des installations, 2023.

¹⁷Swiss Basketball, Infrastructure Requirements, 2023.

¹⁸Dossier architectural Chez-le-Maître, notice acoustique, 2024.

¹⁹Norme SIA 181 — Protection contre le bruit dans le bâtiment.

²⁰Estimation basée sur les données de fréquentation des compétitions régionales FSG et Swiss Volley (2022-2024).

²¹Le taux d'hébergement de 40% est une hypothèse de travail fondée sur la distance moyenne des bassins de recrutement des fédérations romandes.

²²Étude sectorielle Chez-le-Maître, 2022.

d'administration. La capacité de division spatiale du complexe autorisera l'accueil de très grands groupes en rotation disciplinaire, rendant l'infrastructure particulièrement attractive pour les organisateurs. La diversité des espaces permettra en outre de construire des offres de camps différenciées combinant plusieurs disciplines.

Au-delà du sport, la modularité de la salle triple en fait un espace d'accueil potentiel pour des salons, foires thématiques, examens, journées de recrutement ou formations de grande ampleur nécessitant des surfaces de plus de 1 000 m².

3.1.2 Gradins 600 places : caractéristiques et implications pour l'accès aux circuits événementiels

L'infrastructure comptera 600 places assises, réparties entre 300 gradins fixes et 300 gradins mobiles télescopiques. Dans une perspective de durabilité, le dimensionnement a été effectué sur la base du gala de gymnastique de la Fédération suisse de gymnastique Le Lieu (plus de 500 spectateur·trices), afin d'offrir un accueil professionnel avec séparation des flux public – athlètes. Les gradins mobiles permettront une adaptation fine de la capacité d'accueil en fonction du segment touristique.

Les nouvelles exigences fédérales confirment que la jauge agit surtout comme filtre de sélection par niveau de compétition plutôt que comme contrainte uniforme. En volleyball, les matchs de Ligue nationale A (LNA play-off) restent compatibles avec une capacité à 600 places ; en handball, seuls les formats « grands matchs » de LNA et de LNB (promotion) visent des jauges proches de 1 500 places avec tribunes sur deux côtés, alors que la LNB n'impose pas de contrainte de capacité spécifique. Le basketball et le futsal ne fixent pas, à ce stade, de seuil de jauge, ce qui laisse au complexe une large marge de manœuvre pour accueillir compétitions régionales et nationales là où les autres critères (normes VD6+, hauteur libre, organisation) sont remplis.

Potentiel touristique identifié : accès au circuit des manifestations sportives fédérales

Dans ce cadre, la capacité de 600 places ne constitue pas un seuil normatif universel, mais un avantage stratégique: elle permet de capter une partie des compétitions nationales et régionales, tout en rehaussant significativement l'accueil des événements existants et en activant le tourisme d'accompagnant·e-s (300 à 400 personnes pour 200 athlètes, dont une part importante en hébergement hôtelier ou para-hôtelier). En parallèle, la configuration salle-gradins offre un fort potentiel non sportif (événements culturels, spectacle, assemblées ou congrès) en configuration plénière (segments détaillés plus bas).

3.1.3 Fosse agrès et anneaux balançants : spécificités techniques

Le complexe intégrera une salle dédiée à la gymnastique aux agrès d'environ 260 m², conçue en double hauteur pour répondre aux exigences de la pratique au plus haut niveau sur l'ensemble des agrès (barres asymétriques, barres parallèles, barre fixe, poutre et anneaux balançants avec fosse). Dotée d'un accès indépendant, la salle sera exploitable en parallèle du scolaire et des autres espaces du complexe.

La Fédération suisse de gymnastique (FSG) est, avec l'Association Suisse de Football, la plus grande fédération sportive du pays en nombre de membres actifs (247 662 en 2016). En outre, elle est la fédération qui enregistre la

plus forte croissance du nombre de membres actifs entre 2016 et 2020, avec plus de 64 000 membres sur cette période²³. L'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique est également la plus grande association romande de gymnastique, affiliant 116 sociétés avec un total de 21 250 membres en 2023²⁴.

Potentiel touristique identifié : camps gymniques, stages de sélections cantonales et romandes, séjours d'entraînement élite et compétitions.

Les fédérations cantonales organisent régulièrement des stages de perfectionnement de deux à trois jours, regroupant 25 à 40 gymnastes. La rareté de l'offre en équipement de gymnastique confèrerait au site un bassin de chalandise dépassant le plan cantonal. Contrairement aux compétitions ponctuelles, ces stages génèrent des flux récurrents et prévisibles, garantissant un taux de remplissage structurel de l'hébergement CSVJ, particulièrement durant l'hiver.

3.1.4 Dojo : besoins identifiés, caractéristiques et segments touristiques potentiels

Un dojo de 121 m² complète l'offre, dédié à la pratique des arts martiaux et des sports de combat. Équipé de tatamis homologués répondant aux normes fédérales, disposant de vestiaires dédiés et d'un accès indépendant, cet espace répondra à une demande explicitement formulée par les clubs sportifs locaux lors des consultations menées en 2023.

À l'échelle locale, aucune infrastructure adaptée aux arts martiaux n'est disponible, ce qui contraint les clubs à utiliser des salles polyvalentes inadaptées (sols durs, absence de tatamis permanents). Cette lacune limite le développement de ces disciplines et empêche l'accueil de stages ou de compétitions spécialisés venant de l'extérieur du territoire.

Le dimensionnement autorisera l'entraînement simultané de 15 à 20 pratiquant-e-s en condition réglementaire, ou l'organisation de tournois avec deux surfaces de combat côte à côte.

À l'échelle régionale et nationale, l'étude "Clubs sportifs en Suisse"²⁵ souligne notamment que la Fédération Suisse de Karaté figure parmi les fédérations ayant connu la plus forte progression du nombre de clubs au cours des vingt dernières années, ce qui témoigne du dynamisme des disciplines de combat. Les statistiques J+S confirment cette tendance, avec plusieurs dizaines de milliers de participations annuelles aux cours et camps de judo, ju-jitsu et karaté pour les jeunes, faisant des arts martiaux un pilier reconnu de la relève sportive suisse. Ces données montrent que les arts martiaux constituent aujourd'hui un segment en expansion.

Potentiel touristique identifié : diversification des segments de clientèle, structuration d'une offre de stages sportifs et compétitions, de séjours dédiés au bien-être et de séminaires d'entreprises

²³ Lamprecht, M., Bürgi, R., Gebert, A., & Stamm, H. P. (2017). Clubs sportifs en Suisse – Évolutions, défis et perspectives. Macolin, Suisse : Office fédéral du sport OFSPO.

²⁴ <https://gymvaud.ch/acvg/>, consulté le 2 avril 2026

²⁵ Lamprecht, M., Bürgi, R., Gebert, A., & Stamm, H. P. (2017). Clubs sportifs en Suisse – Évolutions, défis et perspectives. Macolin, Suisse : Office fédéral du sport OFSPO / Observatoire Sport et activité physique Suisse, p. 7

Les fédérations d'arts martiaux (Fédération Suisse de Judo & Ju-Jitsu, Swiss Karate Federation, etc.) organisent régulièrement des stages techniques de perfectionnement pour leurs cadres et jeunes talents (durée de 2 à 3 jours, 20 à 30 participant·e·s). L'offre combinée dojo + hébergement CSVJ + salle triple pour la préparation physique placerait la Vallée de Joux sur le marché des stages d'arts martiaux aujourd'hui concentré dans les centres urbains ou à Macolin.

Au-delà des arts martiaux compétitifs, le dojo offrirait un support pertinent pour des activités de bien-être (yoga, méditation, arts martiaux doux) recherchées par une clientèle urbaine en quête de nature. Ce segment, moins sensible à la saisonnalité, contribuerait à l'occupation du complexe en période creuse. Par sa polyvalence, le dojo pourrait également accueillir des séminaires d'entreprise et team-building, des thérapies et soins corporels, de l'événementiel privé, ainsi que des formations continues et certifications.

3.1.5 Espace grimpe et proprioception : dynamiques du marché et usages envisageables

L'espace dédié à l'escalade en blocs et à la proprioception s'étendra sur 250 m², équipé de murs d'escalade de hauteurs et difficultés variées, de modules d'équilibre et de zones de réception avec tapis amortissants épais.

Cette infrastructure répondra à deux tendances majeures : la croissance de l'escalade sportive, devenue discipline olympique à Tokyo 2020, avec une augmentation significative des licencié.e.s et la montée en puissance du travail proprioceptif dans la préparation physique (prévention des blessures, amélioration de la coordination). Ainsi, l'espace grimpe et proprioception viendra également renforcer l'attractivité globale du complexe en tant qu'outil de préparation physique transversal, au service des autres segments sportifs (camps multisports, stages élite, arts martiaux, sports collectifs).

S'agissant de l'escalade, le Club Alpin Suisse, principal organe national, comptait près de 175 000 membres en 2023, soit une croissance continue depuis plusieurs années, avec une proportion de femmes en constante augmentation²⁶. Dans le cadre du programme J+S, l'escalade sur mur et sur rocher mobilise chaque année plusieurs centaines de jeunes lors de cours et camps subventionnés ; les chiffres de 2019 à 2021 témoignent d'une reprise rapide après la période Covid, confirmant la résilience et l'attractivité de la discipline²⁷. Pour le public cible du CAS, dont l'activité principale demeure les sports d'endurance sur neige, la région offre en outre des possibilités attractives à valoriser durant la saison hivernale. La combinaison d'activités dites « indoor » et « outdoor » permettrait de garantir des offres quatre saisons et de renforcer encore l'attrait.

Potentiel touristique identifié : attraction d'une nouvelles clientèle urbaine, jeune à parité genrée et d'offres combinées indoor-outdoor

²⁶ Club Alpin Suisse. (2024). Rapport annuel du CAS 2023 – Court et précis. <https://www.sac-cas.ch/fr/le-cas/rapport-annuel-du-cas-2023-court-et-precis-44848/>

²⁷ Office fédéral du sport OFSPO. (2020–2022). Statistiques 2019, 2020, 2021 – Sports groupes d'utilisateurs 4 (Groupe d'utilisateur 4, Formation des jeunes, Cours et camps). Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. https://www.jugendundsport.ch/dam/fr/sd-web/3L-nrgB7NYJt/2019_Statistik_JA_Sportarten_NG4_FR.pdf;

https://www.jugendundsport.ch/dam/fr/sd-web/InAlhDf9sgu4/2020_Statistik_JA_Sportarten_NG4_FR.pdf;

https://www.jugendundsport.ch/dam/fr/sd-web/EDtoFzIs6YKY/2021_Statistik_JA_Sportarten_NG4_FR.pdf.

L'escalade indoor attire prioritairement une population urbaine jeune (25-45 ans), sensible au tourisme nature-sport²⁸ avec une bonne représentation féminine. Ce segment, actuellement sous-représenté dans la clientèle combière traditionnelle constituerait une cible de diversification (à confirmer ou infirmer par C. Paillard).

La proximité des sites d'escalade naturelle du Jura (falaises de la Dôle, du Noirmont) et des activités outdoor régionales (VTT, randonnée) permettrait de construire des offres combinant indoor et outdoor sur toute l'année, particulièrement attractives pour les courts séjours de week-end (2 à 3 nuitées) en basse saison. Le Club Alpin Suisse et les clubs d'escalade privés organisent par ailleurs régulièrement des camps d'initiation et de perfectionnement pour les 8-16 ans ; l'offre combinée grimpe-hébergement-activités outdoor complémentaires positionnerait la Vallée sur ce marché.

3.1.6 Foyer polyvalent et espaces de convivialité : fonction et rôle

Le foyer de 100 places assises, équipé d'une cuisine de régénération, constituera l'espace multifonctionnel stratégique du complexe. Modulaire, il pourra être configuré selon les besoins :

- Restauration collective (100 couverts par service)
- Salle de séminaire
- Espace de réception pour événements festifs, culturels ou d'entreprise
- Foyer spectateurs·trices lors des manifestations
- Lieu de vie communautaire pour le Campus

La cuisine intégrée au site permet les repas de groupes, réduisant les contraintes logistiques et les coûts pour les organisateurs de camps.

Potentiel touristique identifié : hub intégré pour camps, séminaires, événements et vie communautaire

L'un des principaux freins aux camps sportifs en région périphérique réside dans l'offre combinée salle de sport + hébergement CSVJ + restauration au foyer. Cette combinaison simplifie fortement l'organisation et réduit les coûts pour l'organisateur.

Au-delà des camps, le foyer ouvrirait le marché des séminaires d'entreprise, des formations continues (J+S, entraîneurs, institutions de formation) et des événements culturels en semaine hors vacances, avec une offre « sport & séminaire hors murs » génératrice de nuitées supplémentaires. Il pourrait également servir de base logistique pour les grands événements régionaux (accueil bénévoles, presse, partenaires) et pour des week-ends thématiques « sport & nature » destinés aux clubs, entreprises ou individuels.

²⁸ Office fédéral du sport OFSPO. (2020). *Sport Suisse 2020 – Les sports en chiffres. Factsheets*. Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. https://www.baspo.admin.ch/dam/fr/sd-web/yf5AyqbGaegB/Sport-Schweiz-2020-factsheets_FR.pdf

Enfin, le foyer constituerait le lieu d'animation sociale du Campus (repas communs avec l'ETVJ, événements Pôle Santé, assemblées communautaires, cafés-rencontres), créant une vie de quartier attractive pour les résident·e·s et renforçant l'attractivité résidentielle de la Vallée.

Au-delà du sport, la configuration salle-gradins-équipements scéniques autoriserait l'accueil d'événements culturels durant les périodes creuses sportives, contribuant à optimiser le taux d'utilisation annuel et à diversifier les flux touristiques.

3.1.7 Configuration spectacle : conditions d'exploitation socio-culturelle, événementielle, de loisirs et MICE

En configuration spectacle, la salle triple pourra se transformer en salle plénière grâce au déploiement complet des 600 places de gradins, à l'implantation d'un plateau scénique modulable et à l'obturation partielle des surfaces sportives par des rideaux et podiums mobiles. En configuration pleine salle, la capacité d'accueil atteint environ 1 200 spectateurs·trices. Cette configuration sera en mesure de garantir une séparation claire entre l'aire de représentation, les coulisses temporaires (vestiaires, locaux de rangement) et les flux de spectateurs·trices, conformément aux exigences de sécurité actuelles pour les événements publics.

Le foyer de 100 places assises, directement connecté à la salle, assurera les fonctions de billetterie, d'accueil et de restauration, tout en offrant un espace de réception. Couplé à la salle de conférence de 50 m², il permettra de concevoir des formats hybrides mêlant séances plénières, ateliers et moments de networking, répondant aux standards du segment désigné sous l'acronyme international MICE (Meetings, Incentives, Conferences & Exhibitions), faute d'équivalent francophone aussi complet pour le secteur du tourisme d'affaires.

Potentiel touristique identifié : diversification culturelle, événementielle et tourisme d'affaires

Dans une perspective de durabilité, la configuration spectacle répondrait à une demande des acteurs culturels et associatifs régionaux, aujourd'hui limités par l'absence d'une salle équipée en gradins et en foyer adapté. Elle permettrait d'accueillir des concerts, galas, spectacles, festivals et événements signature générant des flux concentrés de visiteurs·euses à haute valeur ajoutée en soirée et en week-end. Ce potentiel culturel et événementiel constitue un axe de développement à part entière, et non un simple complément à la vocation sportive du complexe.

Pour le tourisme d'affaires, la combinaison de la salle avec gradins, du foyer, de la salle de séminaire et de la salle triple, pour une jauge totale de 1 200 places, complétée par l'offre hôtelière, positionnerait Chez-le-Maître comme une alternative aux centres urbains pour les assemblées générales d'entreprises, conventions, congrès, séminaires ou formations. Ces manifestations, souvent organisées en basse saison touristique, contribueraient à lisser la saisonnalité des nuitées et à renforcer l'image de la Vallée de Joux comme campus quatre saisons.

En parallèle, la configuration spectacle pourra offrir un véritable espace de loisirs intérieur pour capter le segment du tourisme familial, particulièrement lors des vacances (Pâques, été, automne, Noël). Ce dispositif permettra l'installation ponctuelle d'activités ludiques — trampolines, structures gonflables, « escape games », « mission rooms », « ninja warrior » ou jeux tubulaires — aujourd'hui inexistantes dans la région. En complément des concerts, galas ou congrès, ces formats récréatifs « toutes météos » renforceront l'attractivité résidentielle et touristique du site. Ils répondront ainsi à une demande explicite d'activités indoor pour enfants et adolescents.

3.1.8 Équipements techniques : caractéristiques et conditions de la multifonctionnalité

Le complexe intégrera des installations techniques de niveau professionnel pour la sonorisation, l'éclairage scénique et la mise en scène. Cette conception positionnera l'infrastructure au-delà d'une salle de sport, en en faisant un lieu culturel et événementiel polyvalent.

Potentiel touristique identifié : polyvalence événementielle sport, culture et MICE

Le système d'éclairage répond aux normes minimales de 800 lux pour la pratique sportive scolaire et associative, extensible à 1 500 lux pour les événements homologués. Les installations multimédias complètent l'équipement pour les formations J+S, les séminaires d'entreprise, les conférences et les spectacles. Cette polyvalence technique constitue un facteur différenciant par rapport aux infrastructures sportives classiques, en permettant une programmation annuelle combinant sport, culture et événementiel.

3.2 CAPACITÉS D'ACCUEIL, SÉPARATION DES FLUX ET MODALITÉS D'UTILISATION

Le projet a intégré dès sa conception la séparation rigoureuse des flux comme condition d'utilisation simultanée par différents groupes d'utilisateurs, dont le scolaire. Cette séparation constitue le fondement même de la multifonctionnalité et du modèle d'exploitation du projet avec une offre touristique tout au long de l'année.²⁹.

3.2.1 Dispositifs architecturaux et conditions de l'usage parallèle

Le complexe disposera d'un double système d'entrées indépendantes :

- Entrée scolaire : accès préau via sous-voie gare CFF
- Entrée sportive : interface bus avec cloisonnement modulable du hall

Des accès autonomes sont prévus pour les espaces spécialisés :

Le dojo et la salle de grimpe disposent d'accès directs depuis l'extérieur, permettant leur exploitation indépendante du reste du complexe.

En outre, six vestiaires séparés sont programmés :

- Configuration : 6 vestiaires distincts + 1 vestiaire enseignant·e·s
- Localisation : sous-sol avec circulations séparées
- Capacité : accueil simultané de 3 groupes distincts minimum

3.2.2 Scénarios d'usage simultané

Le dossier architectural présente quatre schémas fonctionnels démontrant la flexibilité nécessaire à une exploitation touristique et événementielle du projet :

- Heures scolaires : école + usage externe dojo/grimpe via accès indépendants
- Parascolaire : cloisonnement du hall permettant l'accès indépendant
- Événements sportifs ou culturels : salle principale + espaces spécialisés fonctionnant séparément
- Spectacles : configuration permettant la mutualisation des espaces ; les activités de grimpe, de dojo et d'agrès conservent un usage indépendant des vestiaires durant les événements.

²⁹Dossier architectural Chez-le-Maître, schémas fonctionnels d'usage simultané, 2024.

3.3 INSERTION TERRITORIALE ET COMPLÉMENTARITÉ ÉCOSYSTÉMIQUE : DU COMPLEXE À L'OFFRE TOURISTIQUE

Pour que le complexe puisse remplir sa fonction touristique, il ne doit pas être pris comme un équipement isolé, mais être intégré et géré comme une pièce d'un écosystème touristique global et cohérent. Plus concrètement, cela implique d'une part que l'infrastructure s'articule avec les hébergements, la restauration, les transports, les activités de loisirs et la promotion de la destination. D'autre part, cela nécessite que la gouvernance, le marketing et les services soient coordonnés pour créer un système touristique intégré où le visiteur vit une expérience continue. Dans cette optique de durabilité, la population locale en est également la première bénéficiaire, renforçant ainsi l'attractivité de la région pour ses résident.e.s.

Chacun de ces éléments renforce la valeur d'usage du complexe et, en retour, le complexe augmenterait leur attractivité en apportant une offre différenciante et programmable en toute saison.

3.3.1 Articulation avec le CSVJ : complémentarité et interdépendances

Le complexe de Chez-le-Maître s'inscrit dans une logique de complémentarité et de prolongement stratégique du CSVJ : il élargirait la programmation sportive, événementielle et culturelle qui fait aujourd'hui défaut au CSVJ. En effet, la salle triple actuelle présente des taux d'occupation élevés ne permettant pas de répondre à la demande. En articulation avec l'offre d'hébergement du CSVJ, le futur complexe permettrait de structurer une offre de camps, de tournois et d'événements précisément sur les périodes creuses de l'hébergement du centre, améliorant le remplissage annuel.

3.3.2 Insertion dans le Campus Vallée de Joux : dimensions fonctionnelles et synergies potentielles

Le complexe constitue l'une des quatre composantes du Campus, lequel rassemble :

1. L'Établissement Primaire et Secondaire de la Vallée de Joux (EPSVJ)

- Regroupement des activités scolaires actuellement dispersées sur 7 collèges
- Accueil de 827 élèves de 1H à 11H (données septembre 2024)
- Phase 1 (2028/2029) : 16 classes 5H-11H et salle triple partagée
- Flux quotidien : ~850 élèves + 80 enseignant.e.s

2. L'École Technique de la Vallée de Joux

- 270 à 300 élèves en formations CFC (micromécanique, horlogerie) et maturité professionnelle
- 30 étudiant·e·s École supérieure (techniciens ES en microtechnique)
- 50 enseignant·e·s
- Rayonnement : bassin d'emploi horloger (recrutement Jura français, Vaud, Neuchâtel)

3. Le Pôle Santé Vallée de Joux

- EMS Alp'Age actuel : 37 lits
- Projet nouvel EMS Campus : 80 lits (72 longs séjours + 8 courts séjours) prévu 2029
- Hôpital avec urgences 24/24, chirurgie spécialisée, laboratoire, imagerie médicale
- Centre d'Accueil Temporaire (CAT), service d'aide et de soins à domicile
- Emploi : ~250 EPT à terme

La proximité immédiate du Pôle Santé — urgences 24h/24, médecins et équipements médicaux sur site — constitue un argument de réassurance pour l'ensemble des segments du complexe, sportifs comme non sportifs. En retour, le complexe joue un rôle structurant pour le Campus dans son ensemble : sa concentration de ~1 200 usagers·ères par jour génère une animation de quartier et un bassin de consommation locale qui renforcent la viabilité économique de chaque composante. Cette vitalité est précisément le facteur d'attractivité identifié par l'ADAEV comme déterminant pour le recrutement de main-d'œuvre qualifiée par les entreprises combières.

Son foyer, ses gradins, sa salle de séminaire et sa configuration spectacle font du complexe le lieu de vie collectif du Campus — espace que ni l'EMS ni l'hôpital ne peuvent assumer. Pour le Pôle santé, cela valorise directement les conditions cadres du quartier, facteur clé de son attractivité comme employeur. Enfin, la communication institutionnelle soutenue dont bénéficie le Campus (Canton, Commune) et sa couverture médiatique régulière pourraient créer un effet de notoriété dont le complexe profiterait par association.

3.3.3 Accessibilité multimodale

Située en position périphérique et en bout de ligne ferroviaire, la Vallée de Joux bénéficie néanmoins, pour un territoire de montagne, d'une desserte RER de bonne qualité, complétée par des politiques ambitieuses de mobilité (RER, bus régionaux, mobilité douce et carte ValPass offrant la gratuité des transports publics aux hôtes séjournants) qui compensent en partie cet éloignement.

Le site de Chez-le-Maître bénéficie d'une accessibilité favorable, élément déterminant pour l'attractivité touristique et la conformité aux exigences des programmes Swiss Olympic et J+S. La gare CFF de Chez-le-Maître-Écoles se situe à environ 300 mètres du complexe, sur la ligne Vallorbe–Le Brassus desservie par des trains régionaux cadencés (un train par heure ainsi qu'une desserte toutes les 30 minutes en bus), ce qui permet aux groupes sportifs de rejoindre la Vallée de Joux sans recourir systématiquement aux cars privés.

L'accessibilité en voiture est assurée par la route cantonale traversant Le Sentier et par une capacité de stationnement dimensionnée à 200 places dont 120 couvertes. La solution souterraine est explicitement privilégiée

« afin de donner au quartier Chez-le-Maître une atmosphère de campus au sein duquel les véhicules motorisés sont limités au minimum »³⁰. Huitante places extérieures complèteront l'offre du site. Lors de manifestations d'envergure, le CSVJ s'appuie sur des partenariats avec des entreprises locales qui mettent leurs aires de stationnement à disposition. Cette stratégie s'articule autour d'une complémentarité entre le rail et la route, visant à faciliter l'accès des clubs issus des zones périurbaines par autocar ou mini-bus, tout en encourageant prioritairement l'usage des transports collectifs

Au-delà de l'existant, le projet Campus Vallée de Joux s'accompagne de travaux structurants visant à repenser en profondeur la mobilité du quartier. Les préavis communaux et les documents de projet prévoient la requalification de la route cantonale au droit du Campus (apaisement du trafic, sécurisation des traversées scolaires et sportives), la création d'une plateforme centrale de desserte des bus intégrée au Campus (interface bus-train, dépose des élèves et des groupes), le développement de nouveaux cheminements de mobilité douce reliant gare, écoles, complexe, Pôle Santé et centre du village, ainsi que la mutualisation du stationnement dans un parking commun. Ces aménagements, conçus comme une condition essentielle au bon fonctionnement du complexe, renforcent la sécurité des usagers·ères, améliorent l'accessibilité en transports publics et à pied et contribuent à l'alignement du projet avec les objectifs cantonaux de mobilité durable.

Ces investissements de requalification et de mobilité douce ne relèvent pas seulement d'une amélioration fonctionnelle du quartier : ils permettraient de renforcer une stratégie plus large et durable pour promouvoir une offre solide et accessible en transports publics, favorisant le report modal et limitant la dépendance aux transports individuels motorisés. En rendant le complexe aisément accessible en train, en bus et par un réseau continu de mobilité douce et en l'articulant avec la carte ValPass, le projet créerait des conditions de séjours sportifs et culturels sans voiture pour les camps, les écoles et une clientèle sensible aux enjeux climatiques.

3.3.4 Offre d'hébergement et de restauration : état des lieux et marge de progression

Au-delà des 144 lits du CSVJ immédiatement mobilisables, la Vallée de Joux dispose d'une infrastructure hôtelière et parahôtellerie complète, variée et en expansion³¹.

En matière de restauration, la vallée compte environ vingt-cinq établissements (restaurants, hôtels-restaurants, buvettes d'alpage), trois tea-rooms et près d'une vingtaine de commerces alimentaires et traiteurs, offrant une capacité de repas diversifiée et suffisante pour accueillir aussi bien la population que les visiteurs individuels et les groupes de tailles variées tout au long de l'année³².

³⁰ PREAVIS N°02/2024 Demande de crédit d'étude pour la réalisation d'infrastructures scolaires et sportives – Phase 1

³¹ Vallée de Joux Tourisme, Rapport d'activités 2024. <https://static.mycity.travel/manage/uploads/6/26/708949/1/rapport-d-activites-2024.pdf>

³² Vallée de Joux 360°. (2026). Répertoire des entreprises et commerces — Restauration, Tea-rooms, Alimentaire. Consulté le 1er mars 2026 de <https://www.valleedejoux.ch/entreprises-commerces/>

La palette d'hébergements est, elle aussi, variée³³ :

- Hôtellerie : 35 939 nuitées hôtelières en 2024 (2e meilleur résultat historique après 2023), portées notamment par l'Hôtel des Horlogers (50 chambres, 100 lits) dont la première année complète d'exploitation en 2023 a contribué au record de 39 161 nuitées. L'offre propose désormais des établissements de 2 à 4 étoiles répartis sur l'ensemble de la région.
- Parahôtellerie : 3 369 nuitées en appartements de vacances en 2024 (52 appartements sous contrat, 3 chambres d'hôtes). Le taux d'occupation estival atteint 44 % en moyenne, témoignant d'une marge de progression.
- Campings : 14 340 nuitées en campings traditionnels et 2 253 nuitées sur les zones de débordement camping-cars en 2024, offrant une solution d'hébergement économique pour les groupes sportifs à budget limité.

Cette diversité permet de répondre aux attentes hétérogènes de tout type de segment touristique.

En retour, le futur complexe constituerait un moteur direct de remplissage pour les hébergements sur toute l'année, dans le contexte du réchauffement climatique. La saison de ski alpin 2023-2024 n'a compté que 2,5 journées d'ouverture des installations, contre 20 journées en 2022-2023, soit une chute de plus de 87 %³⁴. En retour, le futur complexe constituerait un moteur direct de remplissage. Selon les scénarios climatiques suisses 2018 de MétéoSuisse, en dessous de 1 000 mètres d'altitude, la couverture neigeuse devrait diminuer d'environ 50 % d'ici le milieu du siècle et probablement de plus de 80 % d'ici la fin du siècle³⁵.

Grâce à la structuration d'une offre quatre saisons, indoor et toutes météos, le complexe pourrait contribuer à allonger la durée de séjour, renforcer l'occupation en semaine et dans les creux touristiques de décembre, janvier, février et générer des nuitées additionnelles dans l'ensemble des catégories d'hébergement. Il créerait ainsi de nouveaux marchés pour les prestataires et améliorerait la rentabilité de capacités existantes aujourd'hui sous-utilisées³⁶.

L'ancrage du CSVJ dans la destination et l'intégration du complexe dans les dispositifs de promotion (ValPass, centrale de réservation, marketing thématique, création d'événement) renforceraient enfin la visibilité des hébergeurs-restaurateurs, en les positionnant comme partenaires privilégiés. Cette synergie structurante consoliderait la diversification économique de la Vallée de Joux.

³³ Vallée de Joux Tourisme. (2025). Rapport d'activités 2024. Vallée de Joux Tourisme. <https://www.myvalleedejoux.ch>

³⁴ Vallée de Joux Tourisme. (2024). Rapport d'activités 2023 (section « Ski Alpin et Magic Pass »).

³⁵ MétéoSuisse. (2018). Scénarios climatiques pour la Suisse CH2018: Brochure d'information. Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse.

³⁶ Vallée de Joux Tourisme. (2025). Rapport d'activités 2024. Vallée de Joux Tourisme. <https://www.myvalleedejoux.ch>

Commune du Chenit. (2025). Préavis n° 03/2025 — Annexe 2 : Argumentaire touristique Complexe Chez-le-Maître. Municipalité du Chenit.

Néanmoins, afin que Chez-le-Maître devienne un véritable moteur de remplissage, plusieurs conditions sont déterminantes dont :

- une offre de séjours clé en main combinant infrastructures sportives, nuitées et solutions de restauration calibrées pour les groupes.
- une programmation événementielle
- une politique commerciale coordonnée avec les hébergeurs (contrats-cadres, allotements, packages quatre saisons)
- une gouvernance du complexe ad hoc

Une interface de réservation unique, adossée aux outils de Vallée de Joux Tourisme, pourrait sécuriser ces flux. En outre, la configuration du complexe lui permettrait de fonctionner comme plateforme de séjours résidentiels multi-thématiques en s'appuyant sur des espaces modulables, un foyer convivial et un accès direct aux ressources du territoire. Une programmation coproduite avec les acteurs touristiques et Vallée de Joux Tourisme (camps, week-ends musique & lac, journées patrimoine, festivals familiaux) positionnerait ainsi le futur complexe comme hub de rencontres, de sport, de culture et de loisirs au-delà du rôle d'infrastructure sportive.

3.3.5 Cadre naturel, patrimoine et offre touristique complémentaire : ressources et atouts

La Vallée de Joux bénéficie d'un capital paysager exceptionnel et préservé : le lac de Joux, le massif forestier du Risoud, les crêtes du Jura culminant au Mont Tendre et un patrimoine horloger unique.

Cette attractivité territoriale permettrait de transformer les séjours sportifs et d'affaires en expérience touristique complète :

- Sports de nature : VTT sur parcours officiels balisés, randonnée pédestre (réseau de 200 km de sentiers), ski de fond (75 jours de traçage au Marchairuz, 63 jours aux Grandes Roches en 2024), voile et sports nautiques sur le lac.
- Patrimoine culturel : Espace Horloger (7 735 entrées en 2024), visites de manufactures horlogères, Maison du Parc Jura vaudois, sentier didactique du bois de résonance du Risoud.
- Carte ValPass : système d'avantages touristiques offrant la gratuité des transports publics et des réductions dans les sites touristiques, désormais valable sur les lignes CarPostal Le Pont-Juraparc et Le Pont-Vaulion.

L'intégration de cette offre touristique existante dans les programmes sportifs, culturels et d'affaires pourrait allonger la durée moyenne des futurs séjours et augmenter les dépenses touristiques par visiteur.

3.4 ENJEUX RÉGIONAUX ET CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE PARTAGÉ

Le renforcement du tourisme quatre saisons contribuerait à la diversification économique souhaitée par l'ADAEV et les autorités communales : le secteur touristique génère des emplois locaux non délocalisables, complète les revenus des commerces de détail dont la viabilité est fragilisée par la faible densité démographique et, enfin, valorise les infrastructures publiques en optimisant leurs taux d'utilisation.

Le renforcement des prestations touristiques améliorerait également l'offre accessible à la population résidente et contribuerait à l'attractivité résidentielle de la Vallée. Dans une logique de service régional partagé, ces équipements sont conçus dès l'origine pour répondre à la fois aux besoins des habitant·e·s et des hôtes en mutualisant des infrastructures et des services qui n'auraient pas été financés par le seul marché local.

Toutefois, cette diversification par le tourisme ne garantit ni une protection complète contre les chocs conjoncturels, ni une distribution automatique et équitable des retombées au sein de la population locale. Elle suppose des arbitrages politiques explicites en matière de gouvernance du complexe (priorités d'usage, calendrier, tarification), d'articulation avec l'hébergement et la mobilité, et de régulation des effets induits sur le logement et le commerce, afin que le renforcement de l'attractivité ne se fasse pas au détriment de l'habitabilité du territoire.

Le complexe ne deviendrait un levier de diversification économique et touristique que s'il est doté d'une gouvernance claire et, à fortiori, comme un service régional partagé.

3.5 RÉPARTITION DE LA DEMANDE POTENTIELLE PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ

Cette section structure l'ensemble des segments que le complexe pourrait desservir — sportifs et non sportifs. Pour chaque segment, sont présentés : la taille de marché, la saisonnalité et la pertinence spécifique pour Chez-le-Maître.

3.5.1 Camps sportifs : marché J+S, opérateurs privés et demande identifiée

Le programme J+S a atteint un record historique en 2024, avec 682 206 participant·e·s (+6 % par rapport aux records de 2019 et 2023) et 1,9 million de journées de camp³⁷.

La répartition par canton montre la concentration de l'activité en Romandie³⁸ :

Tab.1

Canton	Camps	Participant·e·s	Observation
Vaud	45	2 425	1er canton romand
Genève	32	1 639	
Valais	21	1 447	
Fribourg	10	757	
Neuchâtel	5	171	
Jura	2	119	
Total Romandie	~115	~6'558	Hors OFSPO
Total Suisse	812	36'196	Record 2024

Sur le marché privé, MS Sports — leader suisse — a accueilli 18 918 participant·e·s en 2025 (record), avec plus de 400 camps par an dont environ 50 en Romandie. Le prix moyen d'un camp avec hébergement s'élève à CHF 575³⁹.

Le complexe offrirait la combinaison salle VD6+ + hébergement CSVJ + restauration au foyer recherchée par les opérateurs de camps. La saisonnalité (vacances scolaires, à savoir de juillet, août, octobre, décembre, février, avril) est complémentaire des usages scolaires. Le marché est en croissance structurelle.

³⁷OFSPO, J+S — Activités 2024, année record. <https://www.jugendundsport.ch/fr/activites-js-2024-annee-record>

³⁸OFSPO, Statistiques camps J+S par canton 2024 (NG4). https://www.jugendundsport.ch/dam/fr/sd-web/OUK8gi4CgGbt/JA_pro_Kanton_2024_NG4_fr.pdf

³⁹MS Sports, chiffres clés 2025. <https://www.mssports.ch>, consulté le 25 mars 2026

3.5.2 Compétitions et manifestations sportives : critères fédéraux et capacité de captation

Les compétitions et manifestations sportives constituent un segment structurant de l'économie du sport et du tourisme sportif en Suisse. Les études menées pour le compte de l'Office fédéral du sport^{40 41 42 43} estiment qu'environ 230 000 manifestations sportives sont organisées chaque année dans le pays, toutes disciplines et niveaux confondus, pour un chiffre d'affaires direct d'environ 1,2 milliard de francs et une valeur ajoutée brute de l'ordre de 300 millions de francs, soit près de 0,1 % du PIB suisse. Le sport-tourisme au sens large génère à lui seul une valeur ajoutée d'environ 2,2 milliards de francs et près de 26 600 emplois équivalents plein temps, soit près d'un cinquième de l'économie du sport suisse. La grande majorité de ces manifestations se situent à l'échelle locale ou régionale et reposent sur des infrastructures communales ou régionales comparables à celle projetée à Chez-le-Maître.

Au sein de ces 230 000 manifestations annuelles, seules quelques dizaines relèvent de grands événements (championnats du monde, coupes du monde, grandes manifestations), mais l'essentiel du volume est constitué de compétitions dites ordinaires (championnats, tournois, finales régionales ou cantonales, meetings et galas).

Pour le futur complexe, le marché de base pertinent n'est donc pas celui des méga-événements, mais celui d'un faisceau de compétitions :

- compétitions régionales, cantonales et fédérales de sports collectifs indoor (basketball, volleyball, handball, unihockey, badminton, futsal, etc.) ;
- championnats, coupes et concours de gymnastique aux agrès, galas et festivals gymniques ;
- tournois et coupes d'arts martiaux (judo, karaté, ju-jitsu, etc.) ;
- manifestations polysportives associatives.

Ces formats sont concentrés sur plusieurs jours et les week-ends, mobilisant fortement l'hébergement et la restauration et s'inscrivent au cœur de la chaîne de valeur du tourisme sportif suisse⁴⁴.

L'attribution d'une compétition à une localité repose sur un faisceau de critères qui dépassent la seule disponibilité d'une salle de sport. Les études de l'OFSPD et les lignes directrices de Swiss Olympic montrent que les fédérations doivent planifier leurs manifestations sur plusieurs années et s'appuyer sur un réseau d'infrastructures répondant

⁴⁰ Erni Baumann, C., Linder, P., Mehr, R., Stettler, J., & Stofer, C. (2008). Sport und Wirtschaft Schweiz: Wirtschaftliche Bedeutung der Sportveranstaltungen in der Schweiz. Bundesamt für Sport BASPO; Rütter

⁴¹ Rütter, H., Schmid, C., Höchli, C., Rieser, C., Hoff, O., Schwehr, T., Gartmann, L., & Hellmüller, P. (2014). Wirtschaftliche Bedeutung des Sports in der Schweiz – 2011. Rütter Soceco; Bundesamt für Sport BASPO.

⁴² Bundesamt für Sport BASPO, & Swiss Olympic Association. (2024). Leistungs- und Kriterienkatalog 2025

⁴³ Rütter, H., Rieser, C., Hellmüller, P., Schwehr, T., & Hoff, O. (2017). De l'importance économique du sport en Suisse : Version abrégée. Office fédéral du sport OFSPD.

⁴⁴ Bundesamt für Sport BASPO. (2007 et 2023). Sport und Wirtschaft Schweiz – Wirtschaftliche Bedeutung der Sportinfrastrukturen in der Schweiz. Bundesamt für Sport BASPO. <https://www.baspo.admin.ch/fr/sport-et-economie-en-suisse>

à des exigences techniques, organisationnelles et de durabilité clairement définies. Le complexe de Chez-le-Maître présente une capacité de captation qualitative avec sa salle VD6+.

Les études nationales sur les manifestations sportives montrent que, rapportées à l'échelle locale, les compétitions de niveau régional à national représentent un volume limité en nombre de jours, mais concentrent des flux de visiteurs et des dépenses par tête supérieurs à ceux de la pratique quotidienne.

Dans la modélisation économique, les compétitions et manifestations sportives ne constituent pas le premier pourvoyeur de volumes en nuitées (rôle dévolu aux camps et stages récurrents), mais un complément structurant : elles remplissent des créneaux ciblés de week-end, contribuent à l'image et à la notoriété de la destination et participent à l'ancrage de la destination dans les calendriers fédéraux et cantonaux. Le potentiel de captation est cependant conditionnel : il dépendra de la capacité de la commune, du CSVJ et des clubs locaux à se positionner activement dans les stratégies de planification des fédérations (Swiss Olympic et fédérations membres), à répondre aux exigences de durabilité et de gouvernance qui encadrent désormais le soutien public aux manifestations, et à articuler de manière cohérente l'offre sportive, l'hébergement et la promotion touristique.

Ce segment présente un triple intérêt :

- il est concentré sur les week-ends, donc largement complémentaire de l'usage scolaire et des camps résidentiels en semaine ;
- il est générateur de nuitées et de dépenses d'accompagnant-e-s à plus forte valeur ajoutée, renforçant l'hôtellerie régionale et les commerces de proximité ;
- il contribue à inscrire durablement la Vallée de Joux sur la carte des destinations d'événements sportifs suisses, en cohérence avec la stratégie cantonale de soutien aux infrastructures et au tourisme quatre saisons.

L'avantage comparatif de Chez-le-Maître réside moins dans un volume quantitatif très élevé de manifestations que dans la capacité à accueillir, de manière régulière mais sélective, des compétitions et événements dont le profil (discipline, niveau, jauge) correspond précisément au couple d'infrastructures Chez-le-Maître/CSVJ.

3.5.3 Stages spécialisés : marchés de la gymnastique, de l'escalade, des arts martiaux et des disciplines connexes

Ce segment est récurrent et prévisible (stages de 2-3 jours, 25-40 participant-e-s). Le bassin de chalandise s'étend à l'ensemble de la Suisse romande. La saisonnalité est étalée (toute l'année, hors compétitions). L'offre combinée fosse-hébergement CSVJ constituerait le différenciateur principal.

3.5.4 Tourisme d'affaires et segment MICE : potentiel et facteurs limitants

La combinaison d'un foyer, d'une salle de séminaire, d'une salle triple configurable en plénière de 1 200 places, d'un cadre naturel exceptionnel et d'un hébergement régional diversifié offrirait une proposition de valeur atypique sur le marché MICE romand.

Ce segment constitue un axe de développement majeur et non résiduel pour Chez-le-Maître.

La Suisse romande dispose déjà d'une offre MICE importante (Lausanne, Montreux, Genève). L'accès en transports publics est moins favorable que dans les grands centres urbains. Pour éviter la concurrence directe avec les offres existantes, en particulier l'Hôtel des Horlogers, Chez-le-Maître devra se positionner en complément. Le développement du MICE dépendra d'une politique commerciale active et d'un positionnement partagé « nature – authenticité – sport – formation » entre la Commune, le CSVJ et les acteurs privés régionaux, afin d'éviter la substitution et de maximiser les synergies.

3.5.5 Événements culturels et spectacle : demande régionale et conditions d'accueil

En configuration spectacle, le complexe offrirait à la Vallée une salle de spectacle dont elle ne dispose pas actuellement.

Ce segment mobilise principalement les soirées et les week-ends, complétant les créneaux sportifs (journée) et MICE (semaine).

Ce segment représente un deuxième axe majeur de développement non sportif et pourrait contribuer au lissage saisonnier en générant des flux à haute valeur ajoutée. Cela permettrait un renforcement de l'identité culturelle et de la notoriété de la destination. Le potentiel dépendrait de la programmation, de la gouvernance et de la capacité à attirer des producteurs·trices et artistes dans un lieu excentré.

3.5.6 Bien-être, tourisme familial, de loisirs et slow tourisme : tendance et adéquation territoriale

Le dojo pour le yoga et la méditation, la combinaison sport et nature, la carte ValPass et la tendance croissante au tourisme expérientiel positionnent le complexe sur un segment en développement mais encore difficile à quantifier. Les retraites de bien-être, les week-ends « sport & nature » pour familles et les séjours de slow tourisme constituent des offres complémentaires dont le potentiel resterait à confirmer par l'expérience.

Il s'agit d'un marché en croissance avec une faible saisonnalité et une forte adéquation avec le cadre naturel de la Vallée de Joux. Toutefois, ce segment est diffus, difficile à capter de manière structurée et en concurrence avec de nombreuses destinations alpines et jurassiennes.

3.5.7 Formations sportives et perfectionnement : besoins des fédérations et complémentarités avec les centres nationaux

Le programme J+S inclut la formation de moniteurs·trices et de coachs, tandis que la HEFSM (Haute école fédérale de sport de Macolin) dispense des cours de perfectionnement ayant accueilli 2 190 participant·e·s en 2024⁴⁵. Les fédérations cantonales organisent également des formations continues (arbitres, entraîneurs, responsables techniques) nécessitant des salles aux normes, des équipements spécifiques et un hébergement.

Segment complémentaire mobilisant le complexe principalement en semaine et hors périodes de compétitions ou de vacances. La combinaison salle VD6+ + salle de séminaire + foyer + hébergement CSVJ reproduit les conditions des centres nationaux de formation. Le potentiel de captation dépendrait des partenariats avec l'OFSP, les fédérations et les institutions de formation.

⁴⁵HEFSM, Rapport annuel 2024, cours de perfectionnement. <https://www.ehsm.admin.ch>

3.6 CONSTATS

L'analyse des caractéristiques techniques du complexe permet de dégager les constats structurants suivants :

Constat 1 — Potentiel confirmé

Chez-le-Maître offre des prestations touristiques « indoor » quatre saisons complémentaires aux activités « outdoor ». Son programme architectural et sa configuration technique offrent des équipements de haute qualité répondant aux normes des fédérations sportives et des acteurs sportifs permettant une programmation diversifiée. Par ailleurs, il permet d'ouvrir de nouveaux segments de marché touristique quatre saisons, en dehors du seul tourisme sportif.

Constat 2 — Positionnement distinctif conditionnel

Le différenciateur ou l'Unique Selling Proposition (USP) résiderait dans la combinaison de deux facteurs : l'intégration dans un écosystème territorial complet et la multifonctionnalité, rare dans les centres existants, lesquels sont orientés exclusivement sur le sport. Ce positionnement distinctif ne se matérialiserait cependant que sous conditions de gouvernance, de programmation et de coordination avec les acteurs régionaux.

Constat 3 — Segments de demande hétérogènes

- Segments primaires : camps sportifs, stages spécialisés, événements culturels et spectacles
- Segments secondaires : compétitions fédérales et régionales, tourisme d'affaires et MICE — segments porteurs mais confrontés à une concurrence structurelle.
- Segments tertiaires : bien-être, familles, slow tourisme, loisirs — segments en croissance mais diffus, non quantifiables à ce stade et fortement dépendants de la programmation.

Constat 4 — Des zones d'incertitude à lever pour concrétiser le potentiel touristique quatre saisons

- La dépendance au CSVJ pour l'hébergement rend le modèle économique tributaire de la disponibilité et de la politique tarifaire.
- La sensibilité des organisateurs à l'arbitrage « accessibilité » vs « qualité de l'infrastructure » vs « cadre naturel » n'a pas fait l'objet d'une enquête spécifique.
- La gouvernance et la stratégie à définir. A titre d'exemple, l'ajout de capacités sportives à proximité immédiate du CSVJ pourrait, en l'absence de coordination et de gouvernance, fragmenter l'offre plutôt que la compléter, diluant les taux de remplissage des deux infrastructures et l'attractivité.

Ces éléments constituent la base analytique mobilisée dans le chapitre de benchmark suivant (Volet 1 – partie 2) pour situer Chez-le-Maître dans le paysage concurrentiel romand et national.

Partie 2 - Benchmark

4. VOLET 1 - PARTIE 2

ANALYSE COMPARATIVE : PLACE DE CHEZ-LE-MAÎTRE DANS LE PAYSAGE DES INFRASTRUCTURES DU TOURISME SPORTIF EN SUISSE

Le chapitre 3 a interrogé la programmation et le potentiel touristique théorique du complexe de Chez-le-Maître. La présente section élargit la perspective en confrontant cette infrastructure au réseau des centres sportifs touristiques de référence en Suisse, afin de documenter son positionnement comparatif.

Le benchmark poursuit trois objectifs :

- situer le complexe au sein de l'offre des centres sportifs touristiques suisses;
- identifier les segments de marché sur lesquels le projet présente un avantage comparatif ;
- encadrer les hypothèses économiques qui seront développées au chapitre suivant.

Il répond ainsi à la question suivante :

Dans quelle mesure et sur quels segments de marché le complexe de Chez-le-Maître se positionne-t-il au sein de l'offre des centres sportifs suisses, et comment ce positionnement peut-il soutenir le développement d'un tourisme sportif quatre saisons à la Vallée de Joux ?

La première étape consiste à replacer ce positionnement dans le contexte national et cantonal, marqué par la croissance de la pratique sportive et la transition vers un tourisme quatre saisons, mais surtout par une saturation critique des infrastructures existantes que les politiques publiques suisses et vaudoises tentent désormais de résorber.

4.1 CONTEXTE NATIONAL ET CANTONAL : DYNAMIQUES DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET ÉTAT DES INFRASTRUCTURES

Système sportif suisse : croissance de la pratique et évolution du tourisme sportif

L'économie du sport en Suisse repose sur un réseau d'environ 28 000 installations sportives, générant une valeur ajoutée brute estimée à 1,84 milliard de francs et mobilisant près de 18 820 emplois équivalents plein temps. Ce socle infrastructurel soutient un tissu associatif dense, composé d'environ 19 000 clubs sportifs et de près de 2 millions de membres licenciés, soit environ un quart de la population résidente pratiquant le sport en club⁴⁶.

Cette dynamique a déjà été mise en évidence dans le précédent chapitre. Elle implique une demande croissante pour des infrastructures répondant aux normes fédérales. Dans cette perspective, la littérature sur la chaîne de valeur du tourisme sportif souligne que les centres sportifs de destination disposant d'un hébergement intégré ou immédiatement disponible deviennent des maillons stratégiques du sport-tourisme⁴⁷.

Canton de Vaud : état des capacités d'accueil et demande non satisfaite

Le canton de Vaud illustre de manière particulièrement claire la tension entre la progression de la demande sportive et la limitation des capacités d'accueil. Environ la moitié des clubs sportifs vaudois estiment ne pas disposer d'un accès suffisant aux infrastructures et environ un club sur cinq a déjà dû refuser de nouveaux membres, le plus souvent faute de créneaux disponibles⁴⁸. Cette rareté se traduit par des taux d'occupation très élevés des salles de sport. Cette saturation trouve une résonance concrète au sein du complexe de Chez-le-Maître. L'étude sectorielle de Chez-le-Maître réalisée en 2022, démontre que la salle omnisport triple du CSVJ affiche un taux d'occupation de 82 % sur un potentiel de 225 heures de location hebdomadaires en période scolaire, dont 185 heures effectivement louées. En semaine, cette salle est presque exclusivement utilisée par les écoles durant la journée et par les clubs en soirée et régulièrement sollicitée le week-end par le sport associatif local. Sur la base de ces calculs, la même étude conclut qu'une salle triple supplémentaire est nécessaire pour couvrir les besoins futurs.

Cette saturation a des conséquences directes sur le potentiel touristique de la région : le CSVJ, acteur clé du tourisme sportif, ne dispose plus de créneaux suffisants pour développer son offre de camps sportifs — un besoin avéré toute l'année, particulièrement en hiver. En outre, les normes évoluant, l'infrastructure ne permet plus d'accueillir des manifestations d'envergure, ni les cérémonies et d'autres événements, faute de gradins notamment. Cette rigidité freine concrètement la stratégie de diversification touristique quatre saisons portée par

⁴⁶ Lamprecht, M. et al. (2011). Clubs sportifs en Suisse – Évolutions, défis et perspectives. Étude pour l'OFSP, Swiss Olympic et la Société suisse d'utilité publique.

⁴⁷ Rütter Sococo (2020). Sport et économie en Suisse – De l'importance économique du sport en Suisse. Macolin : Office fédéral du sport (OFSP).

⁴⁸ SEPS & Statistique Vaud (2016). Portrait des clubs sportifs vaudois ; SEPS (2017). Rapport annuel 2017 – Le sport vaudois sous la loupe.

les acteurs régionaux, alors même que les nuitées annuelles à la Vallée de Joux sont passées de 20 000 en 2017 à près de 40 000 en 2023⁴⁹.

Cet état de fait contraint le CSVJ à refuser de nouvelles demandes. Ce seuil de saturation, désormais franchi, neutralise toute perspective de croissance et fige l'offre. Le rejet récurrent des sollicitations témoigne d'un coût d'opportunité significatif. Au-delà de la perte immédiate de revenus, cette impossibilité d'absorber le surplus de demande génère une image négative sur l'attractivité de la région, limitant ainsi le rayonnement économique de l'entité. À terme, cette situation risque d'induire une érosion de la notoriété de la Vallée, les partenaires potentiels se tournant vers des infrastructures concurrentes plus modernes et dotées d'une plus grande capacité.

Le projet de Chez-le-Maître s'inscrit dans la continuité d'un complexe sportif-touristique public aujourd'hui saturé et vieillissant. Loin de se superposer à une offre excédentaire, sa création constitue la réponse indispensable pour résorber les tensions actuelles et garantir l'avenir du tourisme sportif combier.

⁴⁹ Vallée de Joux Tourisme (2024). Rapport d'activités 2023, Vallée de Joux Tourisme, Le Pont, p. 6 (graphique "Évolution des nuitées hôtelières 2017–2023" et texte associé.

4.2 MÉTHODOLOGIE DU BENCHMARK, PÉRIMETRE, ET CRITÈRE DE COMPARABILITÉ

4.2.1 Objectif et périmètres

Le benchmark vise à réaliser un inventaire des centres sportifs et multifonctionnels en Suisse, avec et sans hébergement intégré, afin de positionner le futur complexe de Chez-le-Maître (CSVJ + extension) dans le paysage national des infrastructures sportives de destination.

L'analyse couvre les équipements, l'accessibilité et les spécificités des centres, permettant d'identifier les forces concurrentielles et les opportunités de différenciation.

L'ensemble du territoire suisse est couvert, organisé en trois zones de recherche :

- Suisse romande (VD, VS, FR, NE, JU, GE)
- Suisse alémanique (BE, LU, ZH, AG, SG, GR, TG, SO, BL, BS, GL, OW, SZ, ZG, SH, AI, AR, NW)
- Tessin (TI)

4.2.2 Critères de sélection et de comparabilité

Trois critères structurent ce travail :

- Taille de la salle principale : au moins une salle de type VD6 ou VD6+.
- Multifonctionnalité : aptitude à combiner la pratique sportive avec d'autres fonctionnalités.
- Hébergement : intégré sur le même site, ou à moins de 500 mètres, ou, à l'inverse, absence d'hébergement lorsqu'il s'agit de souligner un différenciateur pour le segment des camps.

Les infrastructures qui ne remplissent pas ces conditions (p. ex. salles urbaines mono-usagers de type fitness ou bowling, ou structures strictement privées sans vocation camps) sont exclues du noyau de comparabilité stricte, même si elles peuvent être mentionnées à titre de contexte.

4.2.3 Sources et bases de données mobilisées

Les sources mobilisées combinent les sites officiels des centres sportifs, offices de tourisme cantonaux, OFSPO/BASPO, Gruppenhaus.ch, Alpes Vaudoises Tourisme, cantons de Fribourg, Valais, Tessin, documentation architecturale (Swiss-Arc, Espazium) et les bases de données sportives nationales.

4.3 CARTOGRAPHIE TYPOLOGIQUE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES EN SUISSE ET PLACE DE CHEZ-LE-MAÎTRE

Avant d'examiner l'offre existante, il est utile de distinguer plusieurs segments d'infrastructures sportives en Suisse, chacun répondant à des logiques de fonctionnement et de clientèle différentes.

- Centres nationaux OFSPO : structures de très grande taille (40 000 à 50 000 m²), couvrant 30 à 50 sports, avec hébergement de 150 à 300 lits, orientées prioritairement vers les programmes fédéraux et l'élite.
- Centres cantonaux multifonctionnels : infrastructures de grande taille (15 000 à 35 000 m²) situées en milieu urbain, offrant des disciplines variées mais généralement sans hébergement intégré, destinées essentiellement au sport populaire quotidien.
- Centres spécialisés par discipline : équipements de petite à moyenne taille (1 000 à 10 000 m²) focalisés sur une discipline (par exemple gymnastique, cyclisme), sans hébergement et centrés sur l'entraînement intensif.
- Centres sportifs touristiques de montagne ou moyenne montagne : infrastructures de taille moyenne (5 000 à 10 000 m²), multifonctionnelles, avec hébergement intégré et orientés vers les camps résidentiels et les séjours sportifs.

Dans cette typologie, le complexe de Chez-le-Maître, en articulation avec le CSVJ et l'offre hôtelière combière, se positionne clairement dans le quatrième segment.

4.4 RÉSULTATS BENCHMARK PAR SEGMENT D'INFRASTRUCTURE

4.4.1 Centres sportifs multifonctionnels avec salles VD6+ dans le canton de Vaud

Le benchmark met en évidence que les salles de type VD6 et VD6+ constituent un point de tension structurel dans le système cantonal. Dans un contexte où la demande en surfaces homologuées progresse et où les infrastructures existantes sont vieillissantes ou affichent des niveaux d'occupation élevés, la question n'est pas uniquement quantitative (nombre de salles), mais surtout fonctionnelle : disponibilité réelle des VD6+ pour des usages extra-scolaires, capacité à accueillir des groupes importants, et aptitude à soutenir des formats générateurs de séjours.

Un parc VD6 majoritairement capté par l'usage scolaire

L'inventaire réalisé recense environ 40 salles triples répondant au standard VD6/VD6+. Toutefois, la majorité de ces salles est intégrée à des gymnases cantonaux, collèges ou établissements de formation. Cette configuration implique une priorisation des créneaux en journée et en semaine au bénéfice de l'enseignement et limite l'ouverture à d'autres usages.

Dans ce parc, un sous-ensemble restreint présente des caractéristiques de "centre multifonctionnel" au sens opérationnel du présent benchmark, à savoir présence :

- d'équipements sportifs intérieurs complémentaires à la salle VD6/VD6+ ;
- d'équipements non sportifs ;

Le cas le plus structurant identifié est les Centres sportifs de Leysin. A noter que le Centre sportif de Villars ne dispose que de deux salles simples. D'autres sites associent une VD6/VD6+ à des équipements annexes qui, en raison de leur nature plein air, sortent donc de notre champ de comparaison. Enfin, un nombre important de salles sont en phase de projet ou de construction.

Le tableau suivant liste les salles VD6 et précise leur caractère multifonctionnel.

Tab.2

Gymnases cantonaux et écoles professionnelles			
N°	Établissement	Commune	Centre sportif multifonctionnel intérieur
1	Gymnase Auguste Piccard	Lausanne	Non
2	Gymnase de Renens	Renens	Non
3	Gymnase de Burier	La Tour-de-Peilz	Non
4	Gymnase de Morges - CEPMP	Morges	Non

Gymnases cantonaux et écoles professionnelles – suite			
5	Gymnase de Nyon	Nyon	Non
6	Gymnase d'Yverdon-CPNV	Yverdon-les-Bains	Non
7	Gymnase du Bugnon (site Ours)	Lausanne	Non
8	Gymnase intercantonal de la Broye	Payerne	Non
Source : inventaire issu du rapport du Conseil d'État au postulat Aschwanden (2023) et inventaire DGEP pour les écoles professionnelles 2015			
Autres			
9	Centre sportif universitaire de Dorigny	Ecublens	Oui – fitness, salle de conférence
10	Centre sportif Vallée de Joux	Le Chenit	Oui, piscine, patinoire, fitness,
11	Centres sportifs y.c. Maison du sport	Leysin	Oui – piscine, patinoire, grimpe, fitness, dojo, aérobic, squash, tennis intérieur, musculation
Établissements scolaires communaux et autres salles			
12	Complexe scolaire de Sous-Ville	Avenches	Oui, piscine intérieur
13	Centre intercommunal du Verney	Puidoux	Non, gradin 1 200 places
14	Collège En Brit - Salle de la Sabliane	Yvonand	Non
15	Établissement de Moudon	Moudon	Non
16	Établissement de Bex	Bex	Non
17	Établissement d'Ecublens	Ecublens	Non
18	Salle triple de Grand-Champ	Gland	Non
19	Centre sportif des Isles	Yverdon-les-Bains	Non, pas d'autres équipements sportifs intérieurs en dehors de la VD6+. Uniquement plein air. Gradins : 1 000 places
20	Collège Léon-Michaud	Yverdon-les-Bains	Non, salle triple non éligible VD6+
21	Collège des Rives	Yverdon-les-Bains	Non
22	Collège de Cherrat	Saint-Prex	Non
23	Centre sportif régional de Borné-Nau	Grandson	Oui, gradins 300 places + fitness (10 pers.) + cuisine de régénération (180 couverts) + salle de théorie (30 places)
24	Collège Gustave Roud	Carrouge	Non, gradins 500 places
25	Complexe scolaire de Perrosalle	Ollon	Non, gradins fixes 100 places + mobiles
26	Salle triple d'Etoy	Etoy	Non
27	Salle des Rochers	Nyon	Oui, dojo + salle musculation de 13x13 m.

28	Centre sportif de Cossy/Reposoir	Nyon	Oui – salle de musculation de 7,7 x 9,54 m. + salle de théorie de 6,2x8,05m pour environ 20 pers. + Piscine du Cossy à proximité
29	Salle triple de Oron-la-Ville	Oron	Non
30	Salle triple du Courbet	La Tour-de-Peilz	Non
31	Salle AISMLE	Moudon	Non
32	Salle triple du CEOL	Renens	Non
33	Salle omnisports – Grand-Vennes	Lausanne	Non
34	Salle omnisport – Vallée de la Jeunesse	Lausanne	Non
35	Salle Omnisport – les Bergières	Lausanne	Non
36	Salle Omnisport – Vieux-Moulin	Lausanne	Non
37	Salle Omnisport du Marcolet	Crissier	Non

En construction				
N°	Projet	Commune	Échéance	Source
1	Extension Gymnase de Bussigny	Bussigny	2026-2027	Décision CE 25.06.2024
2	Gymnase du Chablais	Aigle	2027-2028	EMPD + rapport jury concours
3	Gymnase d'Echallens	Echallens	2027-2028	EMPD + décision CE
4	École prof. de Payerne	Payerne	2027	Rapport postulat Aschwanden
5	Complexe scolaire Le Bix	Arzier-Le Muids	Rentrée 2026	Pose 1ère pierre mai 2025
6	Projet APEJ Necker	Coppet	2027-2028	Préavis APEJ n°05/2025
7	Complexe de Collovray	Nyon	2026	–

Planifiées				
8	EPSY (École prof. ASE)	Yverdon-les-Bains	Non arrêtée	Rapport postulat Aschwanden
9	Burier II / COFOP II	La Tour-de-Peilz	Planification	Rapport postulat Aschwanden
10	Gymnase de La Côte	–	Horizon 2032	Rapport postulat Aschwanden
11	Site de Sévelin	Lausanne	Planification	EPSIC, ERACOM, ETML et Gymnase
12	Site de Montchoisi – Salle triple de Montreux Est	Montreux	Inconnu	Préavis n°08/2020 adopté, permis de construire délivré 2022 mais contesté devant Tribunal cantonal
13	Chez-le-Maître	Le Chenit	2028-2029	Oui, grimpe, proprioception, fosse-agrès, salle de séminaire (50 places), gradins 600 places, cuisine régénération

Une localisation en plaine et sans hébergement : une limite structurelle pour les camps résidentiels

La structure territoriale de l'offre VD6/VD6+ est déterminante. La quasi-totalité est implantée en plaine, en milieu urbain ou péri-urbain, sans hébergement intégré. Cette géographie et ce modèle d'exploitation répondent au sport associatif quotidien et aux besoins scolaires des bassins de population denses, mais limitent structurellement la capacité d'accueillir des camps résidentiels et des événements sportifs sur plusieurs jours.

Un déficit spécifique : l'absence du triptyque VD6 + multifonctionnalité + hébergement

Le résultat central tient moins à une absence totale de VD6/VD6+ qu'à l'absence quasi généralisée du triptyque centre multifonctionnel + salle VD6/VD6+ et hébergement. L'offre vaudoise est principalement composée de salles urbaines, captées par l'école et dépourvues de composante résidentielle, laissant une lacune nette dans la chaîne de valeur du tourisme sportif quatre saisons.

Le dispositif CSVJ-Chez-le-Maître constituerait une réponse structurelle à ce déficit. Avec les Centres sportifs de Leysin, que le Canton soutient au titre du développement touristique régional durable, le CSVJ forme l'un des rares ensembles multifonctionnels du canton.

Les projets de nouvelles salles, identifiés à l'horizon 2028–2032, se concentrent en milieu urbain ou péri-urbain et ne répliquent pas ledit triptyque. Cette dynamique confirme que l'enjeu adressé par Chez-le-Maître demeure distinct et non substituable dans le paysage vaudois.

Positionnement de Chez-le-Maître en Suisse romande et dans le canton de Vaud

Le binôme CSVJ–Chez-le-Maître occupe une position unique. À l'échelle cantonale, il constitue l'une des seules réponses opérationnelles au déficit structurel du canton en matière de tourisme sportif résidentiel. Il est donc un atout régional et cantonal. Sa construction constitue une solution structurelle pour pallier le manque d'espace et pérenniser le tourisme sportif vaudois — et non une simple piste de croissance pour le tourisme sportif combier.

La section suivante resserre l'analyse sur un autre maillon critique du positionnement de Chez-le-Maître : les infrastructures spécialisées de gymnastique artistique (GA), dont la logique d'exploitation et la géographie diffèrent nettement des VD6/VD6+ multifonctionnelles.

4.4.2 Salles fixes dédiées à la GA : offre existante et lacunes identifiées

La présente section examine les salles fixes dédiées à la GA, dotées d'agrès permanents et de fosses de réception.

Vue d'ensemble nationale : un réseau dense en Suisse alémanique, lacunaire en Romandie

L'inventaire national réalisé recense une trentaine de salles fixes dédiées GA, dont la majorité sont situées en Suisse alémanique. La Suisse romande présente, à l'inverse, un dispositif plus discontinu, avec quelques pôles isolés, de petites salles et deux cantons dépourvus d'infrastructure dédiée recensée.

Tab.3 — Synthèse des principales infrastructures GA fixes recensées

Segment	Exemples principaux	Canton	Fonction
Centres nationaux / CISIN	Salle du Jubilé (OFSPPO Macolin), Sportzentrum Zürich (Wangen Brüttisellen), Tenero,	BE, ZH, TI	Elite / centres nationaux
Centres cantonaux / régionaux de performance	Traitafina Turnzentrum Aargau (AG), Turnzentrum KKB (BE), NKL Liestal (BL), RLZ Zürich, Turnzentrum Rheintal (SG), Turnfabrik Frauenfeld (TG), CMC Aigle (VD)	AG, BE, BL, ZH, SG, TG, VD	Entraînement intensif, relève
Centres spécialisés en Suisse romande	Centre de gymnastique régionale de Romont (CGRR) (FR) AGG Bois-des-Frères (GE) : réservée aux cadres cantonaux Espace Magnésie (NE)	FR, GE, NE	Entraînement régional
Petites salles fixes partiellement équipées, en Suisse romande	Pierrier Montreux (VD) : exiguë et pas aux normes Burier (VD) : exiguë et pas aux normes Marive Yverdon-les-Bains (VD) : pas d'équipement fixe hormis la fosse	VD	

Source : compilation interne à partir des données Swiss Gymnastics, OFSPPO, sources cantonales et entretiens téléphoniques

L'inventaire détaillé de l'ensemble des infrastructures figure en annexe.

Trois enseignements se dégagent :

- Le maillage spécialisé est nettement plus dense en Suisse alémanique, où se concentrent les centres de performance et de relève.
- La Romandie accuse un déficit : quelques nœuds (Genève, Romont, Neuchâtel, Riviera vaudoise, Yverdon et le Chablais), mais salles exiguës ou pas accessibles ou pas aux normes. Offre insuffisante pour garantir aux gymnastes romands un accès régulier à une salle dédiée conforme aux normes fédérales.
- La totalité des infrastructures romandes offre un modèle mono-usage sans hébergement structuré ; elles répondent aux besoins d'entraînement de proximité, mais ne sont pas adaptées à des formats résidentiels de plusieurs jours.

Le Centre de gymnastique régionale de Romont (CGRR) : accessibilité ferroviaire exemplaire, compensant des limites d'accueil résidentiel

Le CGRR, inauguré en 2024, est la référence romande la plus proche du projet de Chez-le-Maître. Il offre un équipement complet aux normes, plusieurs fosses aux agrès — dont une de 5,80 m pour les anneaux balançants — et cible les clubs régionaux.

Sur le plan technique, le CGRR se situe sur le même segment que celui de Chez-le-Maître pour les stages GA spécialisés. En revanche, l'analyse du territoire d'accueil met en évidence une contrainte majeure pour le tourisme sportif résidentiel : la capacité hôtelière de Romont est limitée et fragmentée. Le centre de gymnastique ne dispose pas d'un hébergement et restauration couplés ou adaptés.

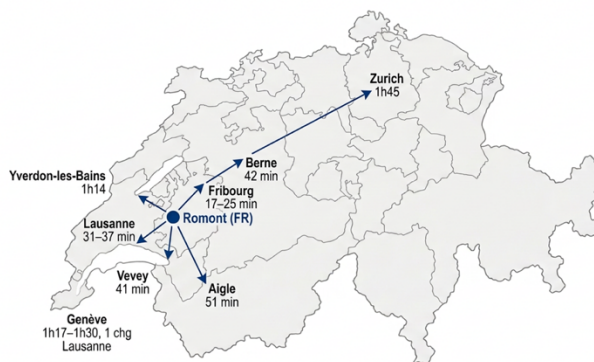
Tab.4 — Synthèse de la capacité d'hébergement à Romont (marché concurrent)

Établissement	Type	Chambres	Lits	Tarif (CHF/nuit)	Remarque	Groupes
Le Dortoir de Romont	Dortoir	Dortoir	49	28-39	18 min. en bus	Oui
Hôtel et Appart St-Georges	Hôtel/appart-	5 appart.	42	85–180		Limité
Hôtel Lion d'Or	Hôtel	18	37	90–180		Non
Hôtel La Belle Croix ★★★★★	Hôtel	18	35	130–260		Non
Airbnb / locations vacances	Para-hôtel	~5–10 l	30	80–200		Non
Motel La Poularde ★★★	Motel	14	28	dès 85		Non
Les Cabot'ins (ferme)	Insolite	3	17	dès 25		Limité
TOTAL			250	25–260		

L'avantage majeur du CGRR réside dans sa situation géographique stratégique, renforcée par une accessibilité ferroviaire directe et exceptionnelle.

Cette connectivité incomparable depuis Lausanne, Fribourg, Genève et la Suisse alémanique constitue un levier déterminant pour l'accueil de délégations sportives nationales, offrant un avantage logistique décisif par rapport au site de Chez-le-Maître.

Liaisons et temps de trajet (horaires 2026, CFF/SBB) :



Cadence Lausanne-Romont : 3 trains/heure en journée (toutes les 20 min en alternance), 59 trains/jour, service quasi continu 6h-24h (01h04-23h49) contre 1 train par heure à Chez-le-Maître.

Implications pour le positionnement de Chez-le-Maître

Les salles GA fixes avec fosses constituent un réseau spécialisé principalement alémanique, tandis que l'offre romande est plus fragmentée. Le CGRR représente le comparable le plus direct avec une salle d'une haute qualité. Si son environnement d'hébergement demeure limité et dispersé, restreignant les formats résidentiels de grande jauge, sa situation géographique et son accès exceptionnel par le train participent à son attractivité. L'articulation Chez-le-Maître + CSVJ introduit à l'inverse une logique de destination dont l'attractivité tient à la robustesse résidentielle et à une programmation sportive complémentaire (fitness, piscine, salle de théorie, Pôle santé, proprioception, etc).

4.4.3 Centres sportifs touristiques de montagne/moyenne montagne avec hébergement : modèles de référence et enseignements

Les sections 4.4.1 et 4.4.2 ont établi deux constats convergents : les salles VD6/VD6+ vaudoises majoritairement urbaines sont sans hébergement, tandis que les salles GA spécialisées fonctionnent sur un modèle généralement non résidentiel. La section 4.4.3 examine dès lors les centres sportifs de montagne/moyenne montagne combinant équipements et hébergement, afin de déterminer la robustesse du modèle combier.

Panorama synthétique des centres de montagne/moyenne montagne avec hébergement

Le recensement conduit identifie une vingtaine de centres situés à plus de 700 m d'altitude, disposant d'au moins une salle de sport et d'une capacité d'hébergement significative.

Tab.5 — Principaux centres sportifs touristiques de montagne avec hébergement (vue synthétique)

Profil	Exemples	Hébergement (ordre de grandeur)	Atouts sportifs clés
Centres de grande capacité associative	Sport Resort Fiesch (VS), Campus du Lac Noir (FR - nouveau projet)	600–1 000+ lits	Salles triples, grands volumes pour camps de jeunesse
Centres de montagne "complets" à capacité moyenne	Palladium de Champéry (VS), Sport & Spa Resort (JU), Sportchalet Mürren (BE), Sportzentrum Gstaad (BE), Centres des sports de Leysin, Centres des sports de Villars	70–200 lits	Combinaisons patinoire/piscine/salles omnisport, parfois wellness
Centres romands partiellement équipés	Centre des sports de Nendaz, Espace VAL Couvet	Non	Palette sportive ou résidentielle partielle
Centres nationaux et assimilés (référence qualitative)	OFSPPO Macolin (BE)	100–300 lits	Mandat fédéral ou fondation; volumes élevés de nuitées

Source : sites officiels des centres, documents communaux, OFSPPO.

Le tableau détaillé par site figure en annexe.

Références nationales : validation du modèle « centre de destination »

Plusieurs sites phares confirment la viabilité économique d'un centre sportif de montagne articulé à une capacité d'hébergement :

- Le Palladium de Champéry (VS) combine patinoire ISU, piscine, salles de sport et environ 72 lits, avec un modèle stabilisé de longue date s'appuyant sur les sports de glace, les camps et l'événementiel.
- Le Sport Resort Fiesch (VS) illustre un modèle de très grande capacité associative (environ 1 000 lits), centré sur les camps de jeunesse et les grands rassemblements.

Parmi les centres vaudois, le Centre des sports de Villars occupe une place particulière pour le client : elle illustre un modèle de centre de montagne articulant hébergement d'environ 48 lits, salle de sport (2 salles simples) et piscine de 25 mètres, adossé à une station touristique quatre saisons. Toutefois, l'absence de salle triple de type VD6+ et la palette plus restreinte d'équipements indoor la positionnent sur un segment différent.

Les Centres sportifs de Leysin constituent un autre exemple pertinent de centre de destination quatre saisons, articulant une large palette d'installations indoor et outdoor à une offre d'hébergement structurée en partenariat avec la Maison du sport vaudois. Les deux sites principaux (centre de la patinoire et centre de la piscine) proposent plus de trente activités sportives et ludiques sur l'année – patinoire couverte ouverte quasi toute l'année, piscine

intérieure de 25 m avec fond mobile, salles de sport, mur et salle d'escalade, squash, tennis intérieurs et extérieurs, pumptrack, etc. – complétées par une infrastructure freestyle unique au monde, le Bag Leysin, dédiée à l'entraînement des skieurs-euses et snowboarders de haut niveau et aux camps de freestyle. Le dispositif Bag Leysin permet ainsi à la station de proposer du freestyle non seulement sur les pistes en hiver (snowpark, big air sur neige), mais aussi sous forme d'entraînements encadrés sur airbag, en lien avec un écosystème freestyle hors neige (trampoline dédié, zone de jib, petites et grandes rampes, pumptrack) qui prolonge la pratique bien au-delà de la seule haute saison neige. Cette spécialisation assumée sur les sports de glisse et le freestyle, combinée à une gouvernance professionnelle (Gestion Sportive Leysin SA en lien étroit avec la commune et la Maison du sport vaudois), illustre un modèle de centre sportif de montagne reposant sur le couplage hébergement + camps sportifs + offre touristique quatre saisons.

Les différentes références de ce chapitre, prises comme preuves de concept, montrent que le couplage infrastructures sportives + hébergement constitue un modèle robuste, dès lors qu'il s'appuie sur une spécialisation claire et une gouvernance adaptée.

4.5 FACTEURS LIMITANTS, RISQUES ET ZONES D'INCERTITUDE

L'analyse met en évidence plusieurs freins potentiels au développement du complexe, ainsi que des risques et des zones d'incertitude, à savoir :

- **Accessibilité** : La desserte par ligne RE (pas d'IC ni d'IR) et le temps de trajet depuis les grandes agglomérations (Lausanne : ~1h, Zurich : ~3h30) constituent un handicap pour la Vallée. Ce facteur pourrait décourager les organisateurs sensibles à la facilité d'accès.
- **Dépendance au CSVJ** : L'absence d'hébergement intégré au complexe rend le modèle économique tributaire de la disponibilité et de la politique tarifaire du CSVJ.
- **Risque de cannibalisation** : L'ajout de capacités sportives à proximité immédiate du CSVJ pourrait, en l'absence de coordination, fragmenter l'offre plutôt que la compléter, diluant les taux de remplissage des deux infrastructures.

4.6 CONSTATS

L'analyse des caractéristiques techniques du complexe permet de dégager les constats structurants suivants :

Constat 1 — Avantage comparatif sur le triptyque « Centre multifonctionnel + VD6 + Hébergement »

Cette combinaison, condition nécessaire au tourisme quatre saison, est rare dans l'offre vaudoise à l'exception des Centres de Leysin. Elle est inexistante dans le Nord vaudois. Le dispositif combier constituerait une réponse structurelle non substituable.

Constat 2 — Rareté des infrastructures spécialisées en gymnastique et agrès

Le benchmark met en évidence un déficit d'offres d'installations spécialisée en GA, en particulier avec fosse et anneaux balançants, en Suisse romande. Grâce à l'offre d'hébergement et de restauration, Chez-le-Maître pourrait s'imposer comme lieu privilégié pour les camps gymniques, les stages, ainsi que les séjours de l'élite ou la relève sportive.

Constat 3 — Complémentarité avec l'offre cantonale plutôt que concurrence

Dans le canton de Vaud, les infrastructures VD6 ou VD6+ comparables se trouvent surtout en contexte urbain ou alpin et sont déjà fortement sollicitées. Chez-le-Maître offre une alternative de moyenne montagne qui renforce l'armature cantonale au lieu de rivaliser avec l'offre existante.

Constat 4 — Un avantage comparatif réel, mais conditionnel

L'avantage comparatif de Chez-le-Maître est établi sur les segments camps sportifs, stages spécialisés (GA, arts martiaux) et événementiel fédéral. Il est cependant conditionné à différents facteurs tels que la gouvernance, des offres de séjour et les partenariats avec les fédérations et les organisateurs de camps. Sans ces conditions, le potentiel de captation resterait largement théorique

Constat 5 — Des modèles de référence nationaux validant le modèle combier, mais appelant une spécialisation

Les centres sportifs touristiques de montagne existants confirment la viabilité économique d'une articulation entre équipements intérieurs et hébergement. Aucun d'eux ne réplique cependant le triptyque complet projeté à Chez-le-Maître, notamment la combinaison fosse–dojo–grimpe–salle VD6+ avec gradins 600 places. Ces références valident le modèle sans en saturer le marché. En parallèle, les données nationales confirment une croissance durable des camps J+S, des stages spécialisés et des manifestations régionales, que les infrastructures existantes

peinent à absorber. Plusieurs centres de référence se positionnent néanmoins sur les mêmes segments, ce qui impose à Chez-le-Maître de cibler précisément ses créneaux et ses périodes de remplissage et d'adopter une stratégie commerciale ad hoc.

VOLET ECONOMIQUE



5. VOLET 2

MODÉLISATION ECONOMIQUE : ESTIMATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Ce chapitre est consacré à l'analyse du potentiel économique du complexe. Il s'appuie sur les conclusions du Volet 1 consacré à l'analyse touristique.

Cette évaluation économique vise à quantifier les retombées directes, indirectes et induites que l'infrastructure projetée est susceptible de générer pour la Vallée de Joux. La méthodologie s'appuie sur les cadres reconnus pour les études d'impact dans le Canton de Vaud⁵⁰, ainsi que sur les données de référence de BAK Economics⁵¹ et de l'OFSP⁵².

Principes méthodologiques :

- Seules les dépenses des visiteurs ou excursionnistes externes au territoire, c'est-à-dire l'injection nette, sont comptabilisées. Les dépenses des résident·e·s qui constituent une redistribution interne, sont exclues du calcul.
- Seul le scénario d'impact conservateur - ou prudent - est retenu. Un scénario favorable et un optimiste sont présentés à titre informatif.

⁵⁰AISTS (2021), Stricker & Derchi, L'impact économique des OSI en Suisse 2014–2019. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dec/seps/fichiers_pdf/AISTS_Etude2021_Etude_20220118.pdf

⁵¹BAK Economics / HotellerieSuisse (2024), L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise. <https://www.hotelleriesuisse.ch/de/verband-und-geschaeftsstelle/news/news-detail/download-10490D63-F8A4-4B20-9CDD-B00A6007FC64.secure>

⁵²OFSP/BASPO — Rütter Sococo (2020), De l'importance économique du sport en Suisse. https://www.baspo.admin.ch/dam/fr/sd-web/b9Tyb6akXc1/sport-wirtschaft-2020_FR.pdf

5.1 HYPOTHÈSE DE FRÉQUENTATION

Les projections de fréquentation reposent sur le potentiel identifié dans le Volet 1, lors des consultations avec les acteurs clé, et les données comparatives d'infrastructures de référence en Suisse⁵³.

Tab.6 — Synthèse des scénarios de fréquentation annuelle

Indicateur	Conservateur-prudent	Favorable	Optimiste
Nbr de visiteurs externes → avec nuitées	3 200	5 000	7 500
Durée moyenne du séjour en nuits	2,5 (nuits)	2,8	3,0
Nbr de nuitées générées	(3 200 x 2,5) 8 000	14 000	22 500
Nbr d'excursionnistes externes par jour → sans nuitées	8 000	12 000	18 000
Total	16 000	26 000	40 500

Hypothèse de fréquentation =
Nbr de visiteurs ext. avec nuitées (3 200 x 2,5 = 8 000) + Nbr d'excursionnistes journ. ext. (8 000)

Raisonnement et méthodologie d'estimation de la fréquentation

A) Visiteurs externes avec nuitée(s)

L'estimation repose sur un raisonnement bottom-up par segment d'usage, calibré sur deux références :

- CST Tenero — 38 519 participant·e·s et 151 677 nuitées en 2024⁵⁴. Tenero est une infrastructure nationale à grande échelle (260 lits + 500 places camping, budget CHF 17 mio). Le complexe Chez-le-Maître, de dimension régionale, est positionné par nos soins à 13 %⁵⁵ de Tenero en termes de participant·e·s hébergé·e·s — ce qui est cohérent avec l'échelle (144 lits CSVJ vs 760 places Tenero).
- Saturation de la salle VD6+ du CSVJ — documentée dans le préavis communal et l'argumentaire touristique. La demande excédentaire non absorbée (camps refusés, événements impossibles) constitue le socle minimal.

Segments projetés : camps J+S/clubs (40-50 % des nuitées), stages spécialisés, compétitions (FSG : 360 000 membres). Il ne s'agit pas d'une projection statistique pure, mais d'un croisement entre la demande identifiée (consultations acteurs, saturation existante) et le cadrage réalisé.

⁵³Centre sportif national de la jeunesse de Tenero (CST), Rapports annuels 2024. <https://www.cstenero.ch/fr/rapports-annuels>, consulté le 1er février 2025

⁵⁴ Centre sportif national de la jeunesse de Tenero (CST), Rapports annuels 2024. <https://www.cstenero.ch/fr/rapports-annuels>, consulté le 1er février 2025

⁵⁵ Calcul de proportionnalité [((144/760)×100)-marge de sécurité de 1/3]=13%

⁵⁶ Calculé sur la position favorable (13 % de 38 519 = 5 000) – marge de sécurité de 1/3.

B) Excursionnistes externes sans nuitée

Ratio appliqué : 2,4 excursionnistes pour 1 visiteur hébergé. Ce ratio reflète la réalité des compétitions sportives régionales (parents, accompagnant-e-s, public qui viennent à la journée) et de la pratique libre. Il est cohérent avec les données de fréquentation des événements sportifs où les excursionnistes représentent 60-70 % du public total.

C) Durée moyenne de séjour

Elle est calibrée sur les profils d'usage dominants projetés (cf. ci-dessous). La moyenne pondérée de 2,5 nuits reflète un mix où les camps (séjours longs) pèsent davantage en nuitées, tandis que les compétitions (séjours courts) tirent la moyenne vers le bas. À titre de comparaison, Tenero affiche environ 3,9 nuits/ participant-e-s (151 677 nuitées / 38 519 participant-e-s), mais avec une offre de camping intégré qui favorise les séjours plus longs.

Catégories d'usages projetées

- Camps sportifs (J+S, clubs, écoles) : séjours de 3 à 7 jours avec hébergement— segment principal, représentant 40 à 50 % des nuitées projetées.
- Stages spécialisés : gymnastique aux agrès (fosse assortie d'un hébergement unique en Romandie), grimpe, arts martiaux — séjours de 2 à 5 jours avec hébergement.
- Compétitions régionales et nationales : tournois, championnats cantonaux/romands (FSG : 360 000 membres, 1ère discipline sportive en Suisse) — mix nuitées et excursionnistes.
- Événements et congrès : séminaires sportifs ou non, formations J+S (moniteurs, coaches, experts), congrès — clientèle avec dépenses élevées.
- Location, MICE, autres : associations locales, entreprises, groupes, événements culturels ou de loisirs.

Dépenses des visiteurs par catégorie

Les dépenses journalières retenues sont fondées sur les données de BAK Economics pour le Canton de Vaud⁵⁷. Pour la Vallée de Joux, les visiteurs séjourneront dans la parahôtellerie locale ou au CSVJ correspondant au tarif CHF 123/jour, ou, encore, en hébergements hôteliers classiques correspondant au tarif de CHF 254/jour.

Tab.7 — Dépenses journalières moyennes par poste et type de visiteur (CHF)

Poste de dépense	Part ⁵⁸	Hôtel (CHF)	Parahôtellerie CSVJ (CHF)	Excursionniste (CHF)
Hébergement	25 %	63.50	30.75	—
Restauration	33 %	83.80	40.60	26.40
Achats / services	22 %	55.90	27.05	17.60
Transport	10 %	25.40	12.30	8.00
Culture / loisirs / divers	10 %	25.40	12.30	8.00
Total journalier	100 %	254.00	123.00	60.00

Source : BAK Economics / HotellerieSuisse (2024), données 2023 pour le Canton de Vaud. Structure des dépenses : BAK Economics.

⁵⁷BAK Economics / HotellerieSuisse (2024), L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise. <https://www.hotelleriesuisse.ch/de/verband-und-geschaefsstelle/news/news-detail/download-10490D63-F8A4-4B20-9CDD-B00A6007FC64.secure>, p. 23-25

⁵⁸ ibidem

Hypothèse de répartition par type d'hébergement

Compte tenu du positionnement du complexe, la majorité des visiteurs avec nuitées séjourneront dans la parahôtellerie locale ou au CSVJ. La répartition retenue est la suivante : 30 % en hôtellerie (CHF 254/nuit) et 70 % en parahôtellerie/CSVJ (CHF 123/nuit), soit une dépense journalière pondérée de CHF 162.30/nuit pour les visiteurs hébergés.

5.2 CALCUL DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE PRIMAIRE

L'impact économique primaire correspond à l'ensemble des dépenses effectuées par les visiteurs externes. Le calcul s'appuie sur la formule :

Impact primaire = (Nuitées × Dépense/nuit pondérée) + (Excursionnistes × Dépense/jour)

Dépenses des organisateurs d'événements

En sus des dépenses des visiteurs, les organisateurs d'événements génèrent des retombées directes via la location de salles, les services techniques, la restauration collective et les prestations logistiques. Sur la base d'une estimation de 15 événements majeurs par an, les dépenses des organisateurs sont estimées comme suit :

Scénario conservateur : CHF 150 000/an (15 événements × CHF 10 000 en moyenne)⁵⁹

Tab.8 — Impact économique primaire par scénario (CHF/an)

Composante	Nuitées	Conservateur-prudent CHF	Favorable	Optimiste
Nuitées (hôtel 30 %)	2 400	609 600	1 066 800	1 714 500
Nuitées (parahôtel 70 %)	5 600	688 800	1 205 400	1 937 250
Sous-total nuitée	8 000	1 298 400	2 272 200	3 651 750
Dépenses excursionnistes		480 000	720 000	1 080 000
Dépenses organisateurs		150 000	300 000	500 000
Impact primaire total		1 928 400	3 292 200	5 231 750

Calculs sur la base de BAK Economics (2024) pour les dépenses journalières. Nuitées hôtel : 30 % × nuitées × CHF 254.- Nuitées para-hôtellerie : 70 % × nuitées × CHF 123. Excursionnistes × CHF 60/jour.

Dans le scénario conservateur retenu, le complexe générerait une injection primaire de CHF 1,92 millions par an dans l'économie de la Vallée de Joux. À titre de comparaison, les nuitées hôtelières de la Vallée en 2023 (39 161 nuitées, record historique)⁶⁰ multipliées par la dépense journalière hôtelière de CHF 254 représentent environ CHF 9,9 millions. Le complexe ajouterait donc environ un cinquième à la base de dépenses touristiques existantes.

⁵⁹ Scénario favorable : CHF 300'000/an (20 événements × CHF 15'000 moyens) + Scénario optimiste : CHF 500'000/an (30 événements × CHF 16'700 moyens)

⁶⁰Vallée de Joux Tourisme, Rapport d'activités 2023. <https://static.mycity.travel/manage/uploads/6/26/545158/1/resume-du-rapport-d-activites-2023.pdf>

5.3 ESTIMATION DE L'IMPACT SECONDAIRE ET INDUIT (EFFET D'ENTRAÎNEMENT)

Choix du coefficient multiplicateur

Le multiplicateur économique traduit l'effet d'entraînement des dépenses initiales sur le tissu économique local. Il varie selon la capacité du territoire à retenir les flux financiers (achats de biens et services par les entreprises locales, consommation des ménages à partir des revenus générés).

Pour le Canton de Vaud dans son ensemble, BAK Economics établit un multiplicateur de 2,05 sur la valeur ajoutée touristique⁶¹. Cependant, la Vallée de Joux présente des caractéristiques de zone rurale isolée (1 000 m d'altitude, 7 243 habitant.e.s, accès limité) qui induisent un taux de fuite plus élevé⁶² que la moyenne cantonale : une part significative des dépenses est réorientée vers les centres urbains (Nyon, Morges, Lausanne, Yverdon) pour les approvisionnements.

La littérature spécialisée recommande des multiplicateurs de 1,3 à 1,8 pour les infrastructures sportives en régions rurales suisses⁶³. Pour la Vallée de Joux, nous retenons un multiplicateur de 1,5 (milieu mathématique, approche conservatrice-prudente), lequel est également cohérent avec le multiplicateur OSI (organisation sportive internationale) - de 1,52 au niveau suisse⁶⁴. Ce choix se situe volontairement en dessous du multiplicateur cantonal de 2,05, selon BAK, pour refléter les fuites économiques propres à une zone rurale de montagne/moyenne montagne.

Impact économique total par scénario

L'impact économique total est calculé en appliquant le multiplicateur de 1,5 à l'injection primaire :

Impact total = Impact primaire × 1,5

Tab.9 — Impact économique total (primaire + secondaire) par scénario (CHF/an)

Composante	Conservateur-prudent	Favorable	Optimiste
Impact primaire (injection nette)	1 928 400	3 292 200	5 231 750
Impact secondaire et induit (× 0,5)	964 200	1 646 100	2 615 875
Impact économique total (× 1,5)	2 892 600	4 938 300	7 847 625

Calculs : RSS Sports. Multiplicateur retenu : 1,5 (conservateur, adapté à la VdJ). Référence : AISTS (2021), BAK Economics (2024).

⁶¹BAK Economics / HotellerieSuisse (2024), L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise. <https://www.hotelleriesuisse.ch/de/verband-und-geschaeftsstelle/news/news-detail/download-10490D63-F8A4-4B20-9CDD-B00A6007FC64.secure>, p. 34

⁶² Selon Nassar et Stricker (2007), «La valeur du multiplicateur est liée au taux de fuite. Plus la zone étudiée est petite, plus la tendance à importer les biens et services nécessaires sera forte, et donc plus la valeur du multiplicateur est susceptible d'être réduite. Canton de Vaud, Nassar, V., Stricker, C., Economic Impact Study of the IOC Group on Lausanne and the Lemanic Arc, AISTS, Lausanne, 2007, p.23

⁶³OFSP/BASPO — Rütter Soceco (2020), De l'importance économique du sport en Suisse. https://www.baspo.admin.ch/dam/fr/sd-web/b9Tyb6akXc1l/sport-wirtschaft-2020_FR.pdf

⁶⁴ Chaque franc dépensé en Suisse par les OSI génère CHF 1,52 pour l'économie locale, Canton de Vaud, Canton de Vaud, Nassar, V., Stricker, C., Economic Impact Study of the IOC Group on Lausanne and the Lemanic Arc, AISTS, Lausanne, 2007, p.08

Dans le scénario conservateur retenu, l'impact économique total du complexe est estimé à près de CHF 2,89 millions par an pour le territoire combiier, dont environ CHF 1,9 millions en retombées directes et CHF 964 000 en effets multiplicateurs/d'entraînement.

Estimation des emplois générés par le tourisme

Dans le Canton de Vaud, le tourisme génère 10 559 EPT directs pour un CAN de CHF 1,989 milliard⁶⁵. Cela signifie que chaque tranche de CHF 188 300 de dépenses touristiques crée 1 emploi à plein temps (EPT). En divisant l'impact primaire de chaque scénario par ce ratio, on obtient le nombre d'emplois directs. À ces emplois s'ajoutent les postes indirects/induits (fournisseurs, sous-traitants, commerces) selon un coefficient de 0,63 par emploi direct, toujours selon l'étude BAK Economics pour le Canton de Vaud⁶⁶.

Tab.10 — Emplois générés (EPT) par scénario

Type d'emploi	Conservateur-prudent	Réaliste	Optimiste
Emplois directs (EPT)	10	17	28
Emplois indirects/induits (x0,63)	6	11	18
Total emplois (EPT)	16	28	46

Calculs : RSS Sports. Exemple scénario réaliste : $\text{CHF } 3'292'200 \div 188'300 = 17$ EPT directs ; $17 \times 0,63 = 11$ EPT indirects. Source : BAK Economics (2024).

Concrètement, le scénario réaliste prévoit 16 emplois à plein temps : 10 directs et 6 indirects. Rapporté au bassin d'emploi local de 8 148 postes en 2022⁶⁷, cela représente +0,3 % — un apport modeste en volume, mais significatif pour la diversification sectorielle du territoire.

Valeur ajoutée brute pour la région combière

La valeur ajoutée brute (VAB) représente la part de la production qui rémunère les facteurs de production locaux (travail, capital). Dans le secteur touristique vaudois, le ratio VAB/chiffre d'affaires s'établit à environ 40 % (CHF 795 millions de VAB directe pour CHF 1,989 milliard de CAN)⁶⁸. Appliquée à l'injection primaire :

- Scénario conservateur-prudent : Impact primaire conservateur/dépenses totale : CHF 1 928 400 - VAB directe 40 % $\approx$ CHF 771 000 $\rightarrow$ VAB totale y.c impact secondaire induit/effet d'entraînement pour les dépenses locales (salariés/entreprises/etc) $(\times 1,5) \approx$ CHF 1 157 000.

Dans le scénario conservateur retenu, le complexe créerait une valeur ajoutée totale de CHF 1 157 000 par an pour la région, contribuant directement à la richesse de la Vallée et à la base fiscale des communes combières.

⁶⁵BAK Economics / HotellerieSuisse (2024), L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise. <https://www.hotelleriesuisse.ch/de/verband-und-geschaeftsstelle/news/news-detail/download-10490D63-F8A4-4B20-9CDD-B00A6007FC64.secure>

⁶⁶CVCI (Chambre vaudoise du commerce), novembre 2024. <https://www.cvci.ch/fr/conjoncture/actualites/details/news/generant-16-milliard-de-francs-de-retombees-economiques-et-plus-de-17000-emplois-une-etude-demonstre-limportance-du-tourisme-dans-le-canton-de-vaud.html>

⁶⁷ADAEV — Rapport d'activités 2024. <https://www.adaev.ch/wp-content/uploads/2025/06/2024-ADAEV-rapport-activites.pdf>

⁶⁸BAK Economics / HotellerieSuisse (2024), L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise. <https://www.hotelleriesuisse.ch/de/verband-und-geschaeftsstelle/news/news-detail/download-10490D63-F8A4-4B20-9CDD-B00A6007FC64.secure>, p. 4

5.4 ANALYSE DE LA CONTRIBUTION STRATÉGIQUE

Cohérence avec la stratégie de tourisme quatre saisons

A l'instar des Préalpes et des Alpes⁶⁹, le massif du Jura subit un recul de l'enneigement fragilisant son modèle touristique. Ce phénomène y est même plus sévère que sur le reste du territoire alpin appelant à la diversification⁷⁰. Le complexe répond à cette nécessité, à savoir les activités indoor toute l'année, la complémentarité avec l'offre existante et le lissage de la saisonnalité.

Synergies avec l'offre touristique existante

Le CSVJ constitue un pôle d'hébergement et de loisirs intégré qui maximise la rétention des dépenses sur le territoire. En collaboration avec Chez-le-Maître, les synergies régionales identifiées incluraient :

- Packages combinés sport + nature : les participant·e·s aux camps sportifs peuvent profiter des sentiers de randonnée, du lac de Joux, du ski de fond en hiver — allongeant la durée de séjour.
- ValPass et offre touristique : le complexe renforce l'intérêt du pass touristique régional en ajoutant des activités sportives indoor à l'éventail proposé.
- Patrimoine horloger : les visiteurs sportifs découvrent l'Espace Horloger et les manufactures, créant un croisement entre tourisme sportif et tourisme culturel.
- Restauration et commerces locaux : avec 33 % des dépenses touristiques consacrées à la restauration⁷¹ et aux commerces de la Vallée bénéficient directement de la fréquentation.

Augmenter le poids du tourisme dans l'économie combière

Le complexe constitue un vecteur de diversification économique non industrielle. Le tourisme représente déjà jusqu'à 7,2 % des emplois dans les régions vaudoises à forte intensité touristique⁷² et constitue dans les régions de montagne suisses environ 20 % de la valeur ajoutée⁷³. Le complexe contribuerait à rapprocher la Vallée de Joux de ces niveaux.

⁶⁹ Canton de Vaud, Département de l'économie et du sport. (2013). Alpes vaudoises 2020: Rapport final.

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/economie_emploi/entreprises/Rapport-final-av-2020-definitif-signé_08082013.pdf (consulté le 23 mars 2026)

⁷⁰ OFSPO/BASPO — Rütter Soceco (2020), De l'importance économique du sport en Suisse. https://www.baspo.admin.ch/dam/fr/sd-web/b9Tyb6akXc11/sport-wirtschaft-2020_FR.pdf

⁷¹ BAK Economics / HotellerieSuisse (2024), L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise. <https://www.hotelleriesuisse.ch/de/verband-und-geschaefsstelle/news/news-detail/download-10490D63-F8A4-4B20-9CDD-B00A6007FC64.secure>

⁷² Rütter, H., Berwert, A., & al. (2004). L'importance du tourisme pour l'économie vaudoise, Rütter + Partner / Office du tourisme du canton de Vaud, p. 4

⁷³ Regiosuisse — Tourisme et développement régional, régions de montagne. <https://regiosuisse.ch/fr/node/3407>

Positionnement dans la dynamique événementielle

La Vallée de Joux a démontré sa capacité à accueillir des événements sportifs de niveau international : épreuves des JOJ Lausanne 2020 (640 000 spectateurs au total, diffusion dans 191 pays)⁷⁴, Tour de Romandie, Tour de Suisse, XTerra. Avec environ 30 clubs sportifs actifs sur le territoire, la Vallée dispose d'un tissu associatif dense.

Le complexe amplifierait cette dynamique comme nous l'avons démontré dans le Volet 1 (230 000 manifestations sportives annuelles générant un chiffre d'affaires de CHF 1,2 milliard par an⁷⁵). Chaque événement accueilli à la Vallée de Joux grâce au nouveau complexe constitue une injection nette dans l'économie locale.

Double impact : Attractivité résidentielle et qualité de vie

Au-delà des retombées touristiques directement quantifiables, le complexe contribuerait à la qualité de vie des habitant·e·s. L'Observatoire du sport populaire vaudois (2023) relève que 36 % des clubs vaudois refusent de nouveaux membres, dont 70 % par manque d'infrastructures⁷⁶. Disposer d'infrastructures multifonctionnelles et sportives modernes est un facteur d'attractivité résidentielle, particulièrement pour les familles et les jeunes actifs. En outre, Chez-le-Maître répond à des enjeux régionaux critiques identifiés par l'ADAEV^{77 78}:

Soutien au recrutement

La Vallée de Joux présente une configuration économique atypique avec plus de places de travail que d'habitant·e·s. Cette situation engendre un recours massif à la main-d'œuvre frontalière (4 668 personnes en 2022). Pour faciliter le recrutement de personnel qualifié, il est impératif d'améliorer les conditions-cadres régionales, notamment par le renforcement des infrastructures de loisirs et de l'image de la région.

Dynamisation de la croissance démographique

Bien que la population soit appelée à croître, l'ampleur de cette évolution restera limitée, avec un taux de 0,4 % sur la période 2024-2050, dérivé de la projection cantonale estimant 468 habitant·e·s supplémentaires. Cette dynamique apparaît d'autant plus modeste lorsqu'on la compare au niveau cantonal, où le taux de croissance annuel moyen projeté atteint 0,8 % entre 2020 et 2050⁷⁹. On notera néanmoins qu'entre 2024 et 2025, l'augmentation est de 1 % donc supérieure aux projections cantonales.

⁷⁴CIO / Lausanne 2020 — Résultats finaux, diffusion internationale. <https://olympics.com/cio/news/lausanne-2020-un-succes-populaire-et-financier>

⁷⁵OFSP/BASPO (2008), Importance économique des manifestations sportives en Suisse. <https://www.baspo.admin.ch/fr/sport-et-economie-en-suisse>

⁷⁶Observatoire du sport populaire (2023), Rapport mandaté par le SEPS Canton de Vaud. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dits/seps/Rapport_Observatoire_du_sport_populaire_final_WEB.pdf

⁷⁷ Association pour le développement économique de la Vallée de Joux (2024), Rapport d'activité 2024, <https://www.adaev.ch/wp-content/uploads/2025/06/2024-ADAEV-rapport-activites.pdf>, consulté le 20 février 2026

⁷⁸ Association pour le développement économique de la Vallée de Joux (2024), Rapport d'activité 2023, <https://www.adaev.ch/wp-content/uploads/2024/12/2023-ADAEV-rapport-activites.pdf>, consulté le 20 février 2026

⁷⁹ Statistique Vaud. (2021). Perspectives démographiques pour le canton de Vaud: Scénarios cantonaux 2021-2050 et scénarios régionaux 2021-2040. Rapport thématique. État de Vaud. Consulté le 6 avril 2026, sur https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Publications/Autres/2021-2050_Persp-popul_VD_rapport.pdf, p. 9

5.5 CONSTATS

L'analyse économique démontre que le complexe représente un investissement avec un potentiel de retombées pour la Vallée de Joux. Les résultats clés sont synthétisés ci-dessous :

Tab.11

Indicateur scénario conservateur/prudent	Valeur
Visiteurs externes annuels (hébergés + excursionnistes)	16 000
Nuitées générées par an	8 000
Impact économique primaire (CHF/an)	1 928 400
Impact économique total (CHF/an, multiplicateur 1,5)	2 892 600
Valeur ajoutée brute totale (CHF/an)	~1 157 000
Emplois créés (EPT directs + indirects)	16
Part additionnelle nuitées VdJ (vs 2023 : 39 161)	+20 %

5.6 LIMITES

Les chiffres présentés représentent des estimations ex ante qui doivent être considérées comme des ordres de grandeur. Un suivi ex post de la fréquentation et des retombées économiques est recommandé dès la mise en exploitation.

CONCLUSION



6. CONCLUSION

L'étude d'impact avait pour objectif d'évaluer, de manière argumentée, dans quelle mesure le futur complexe multifonctionnel de Chez-le-Maître peut contribuer au développement d'un tourisme quatre saisons à la Vallée de Joux, ainsi que d'en estimer les retombées économiques potentielles pour le territoire, en cohérence avec la politique cantonale ad hoc.

Sur le plan touristique, l'analyse confirme que la programmation architecturale du complexe offre un potentiel quatre saisons réel et cohérent avec les besoins identifiés. La combinaison d'une salle triple VD6+ aux normes OFSPO avec gradins de 600 places, d'une fosse agrès, d'un espace de grimpe et proprioception, d'un dojo, d'espaces de convivialité et d'une configuration « spectacle » constitue une infrastructure rare en Suisse romande, permettant de couvrir un spectre élargi de segments : camps sportifs (JS, clubs, écoles), stages spécialisés (gymnastique, arts martiaux, grimpe), compétitions régionales et cantonales, séminaires et MICE, événements de loisirs, culturels et spectacles, ainsi que offres émergentes de bien-être et de slow tourisme. Dans la typologie nationale, le complexe se positionne clairement comme centre sportif touristique de moyenne montagne articulé à des prestations d'accueil (hébergement et restauration) existantes, et non comme simple salle scolaire ou associative. Plus avant, Chez-le-Maître s'inscrit en complémentarité de l'offre touristique actuelle et non en concurrence. En investissant des segments encore peu exploités, le projet diversifie les options régionales et contribue à consolider la visibilité du canton de Vaud parmi les destinations de choix.

L'insertion territoriale du projet renforce cette capacité d'attraction. Le complexe s'inscrit au cœur du futur Campus Vallée de Joux (écoles, santé, loisirs et sport), dans un environnement naturel et patrimonial fortement différenciant, et bénéficie d'une offre d'hébergement et de restauration déjà établie (CSVJ, hôtellerie et para-hôtellerie, campings) présentant encore des marges de progression hors haute saison. Les aménagements projetés en matière de mobilité (requalification de la route cantonale, interface bus-train, mobilités douces, articulation avec ValPass) consolident l'accessibilité multimodale et l'alignement avec les objectifs cantonaux de mobilité durable, conditions clés pour des séjours sportifs et culturels sans voiture. Dans un contexte de fragilisation structurelle du tourisme de neige, la capacité à générer des flux indoor toutes météo et à remplir les périodes creuses hivernales apparaît comme un levier stratégique pour la destination.

Le benchmark national confirme la pertinence du modèle combier, tout en soulignant des conditions strictes de réussite. Les centres sportifs touristiques de référence en Suisse valident la viabilité d'un couplage équipements intérieurs + hébergement, mais aucun ne reproduit le triptyque spécifique de Chez-le-Maître. L'avantage comparatif du projet réside également dans la multifonctionnalité ancrée dans un écosystème territorial complet.

Sur le plan économique, la modélisation conduit à des ordres de grandeur robustes, mais à lire dans le cadre assumé d'un scénario prudent, mais réaliste. Les hypothèses de fréquentation sont construites de manière « bottom-up » par segment, en croisant les données issues des consultations locales, la saturation documentée de la salle triple du CSVJ et les références d'infrastructures comparables (notamment Tenero, ramené à l'échelle combière). Le scénario prudent retient environ 3 200 visiteurs externes avec nuitées, une durée moyenne de séjour de 2,5 nuits et 8 000 nuitées générées annuellement, complétées par quelque 8 000 excursionnistes externes à la journée, soit

16 000 visiteurs externes au total sur une année type. Conformément aux standards cantonaux, seuls les flux de dépenses des visiteurs externes (et non des résident·e·s) sont intégrés, et le calcul distingue impact primaire, effets secondaires et induits, avec coefficients multiplicateurs issus des références BAK Economics.

Ces résultats montrent qu'en régime de croisière, le complexe de Chez-le-Maître est susceptible de générer des retombées économiques touristiques significatives pour la Vallée de Joux durant toute l'année et en complément de l'économie horlogère dominante. Les camps et stages résidentiels représentent le premier contributeur en nuitées et en dépenses, devant les compétitions et manifestations, tandis que le MICE et les événements culturels, bien que plus limités en volume, apportent une valeur ajoutée unitaire élevée et contribuent à l'image de la destination. Le renforcement d'un tourisme quatre saisons ancré dans les sports et la culture favorise par ailleurs des emplois locaux non délocalisables, le chiffre d'affaires des commerces de proximité et la valorisation d'infrastructures publiques existantes (CSVJ, piscine, patinoire, équipements culturels). Toutefois, l'étude rappelle que la diversification par le tourisme ne constitue ni une protection intégrale contre les chocs conjoncturels ni une garantie automatique de répartition équitable des bénéfices, et qu'elle suppose des arbitrages politiques explicites en matière de gouvernance, d'usages, de tarification et de régulation des effets induits.

Enfin, l'étude identifie un ensemble de conditions critiques sans lesquelles le potentiel mis en évidence resterait largement théorique ; ces conditions sont présentées sous forme de recommandations au chapitre suivant.

En conclusion, au regard des objectifs de recherche, des questions qui guidaient l'étude et des limites méthodologiques explicitées, l'analyse converge vers un constat clair : le complexe multifonctionnel de Chez-le-Maître présente un potentiel avéré pour devenir un levier structurant du développement d'un tourisme sportif et événementiel quatre saisons à la Vallée de Joux et pour générer, sous hypothèses prudentes, des retombées économiques additionnelles significatives pour l'économie combière.

RECOMMENDATIONS



7. RECOMMANDATIONS

CONDITIONS DE RÉUSSITE : DE L'AVANTAGE COMPARATIF À LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Chez-le-Maître ne deviendra un levier de développement touristique et économique qu'à condition de transformer l'avantage comparatif révélé en actions pilotées. Douze conditions de réussite sont identifiées, articulées en trois axes.

7.1 STRATÉGIE & POSITIONNEMENT

Formuler une stratégie de positionnement explicite.

Identifier les segments prioritaires issus du benchmark : camps de gymnastique aux agrès résidentiels, stages multisports, événementiel sportif et culturel, MICE/corporate. Les traduire en objectifs de programmation mesurables. Sans cette démarche, l'avantage comparatif reste implicite et inexploité.

Prioriser les camps sportifs, stages spécialisés et santé.

Ce segment génère les nuitées les plus longues (3 à 7 jours) et les dépenses les plus élevées par visiteur. La fosse d'agrès, l'espace grimpe-proprioception et le Pôle Santé constituent des atouts de différenciation majeurs. Ces segments ne concurrencent pas les centres alpins vaudois : ils complètent et renforcent l'offre cantonale.

Positionner le complexe comme vecteur de diversification économique.

Le complexe offre une nouvelle voie de développement compatible avec les aspirations des habitant·e·s. Les futures offres doivent répondre autant aux besoins de la population locale qu'aux flux touristiques externes.

7.2 COMMERCIALISATION & PROGRAMMATION

Doter le complexe de compétences actives de commercialisation.

À la différence d'une infrastructure scolaire, un complexe multifonctionnel exige une stratégie d'acquisition de clientèles, plutôt que de s'appuyer uniquement sur la demande naturelle.

Anticiper la programmation quatre saisons avant l'ouverture.

Les centres performants (Tenero, Fiesch, Sursee) structurent leur calendrier 12 à 18 mois à l'avance. Les créneaux hiver et intersaison - avantage distinctif de Chez-le-Maître (salles couvertes + hébergement + restauration) - doivent être commercialisés avant même la livraison du bâtiment.

Concevoir la tarification et la communication autour du triptyque différenciant.

L'offre, notamment « équipements spécialisés + hébergement + accessibilité » doit être packagée et lisible pour les organisateurs de camps et d'événements - non calquée sur un modèle généraliste municipal.

Créer des packages intégrés avec le CSVJ et les acteurs locaux.

Outre les offres et partenariat avec les fédérations sportives et les acteurs commerciaux du domaine, trois autres types d'offres sont à structurer :

- Hébergement + Wellness/Santé + Nature → maximiser la dépense et la durée de séjour
- Hébergement + Culture + Loisirs famille → drainer de nouveaux segments indoor
- Hébergement + MICE + Corporate + Culturel → capter une clientèle d'affaires à haute valeur ajoutée

Assurer la visibilité dans les canaux des organisateurs de camps.

Le public cible primaire est l'organisateur, non le touriste individuel. Une visibilité accrue sur Gruppenhaus.ch, les plateformes J+S et les réseaux fédéraux viendrait renforcer les actions menées via les canaux touristiques classiques comme Vallée de Joux Tourisme ou ValPass.

7.3 PARTENARIATS & GOUVERNANCE

Nouer les partenariats institutionnels en amont.

Des conventions-cadres avec la Fédération suisse de gymnastique, les associations cantonales, les réseaux J+S, les fédérations d'arts martiaux ou d'escalade sont indispensables pour inscrire Chez-le-Maître dans les circuits de stages cantonaux, régionaux et nationaux.

Organiser opérationnellement la complémentarité CSVJ–Chez-le-Maître.

La mise en place d'un système de réservation unifié et d'une offre packagée permettrait de proposer un interlocuteur unique. En effet, si un organisateur doit contacter trois services distincts, l'avantage d'une gestion multi-sites reste purement théorique.

Mettre en place un suivi des indicateurs clés dès l'ouverture.

Le suivi d'indicateurs tels que le taux d'occupation, les nuitées ou la provenance des groupes par segment permet de piloter l'offre en continu sur la base de données réelles, plutôt que de se fonder sur des estimations initiales.

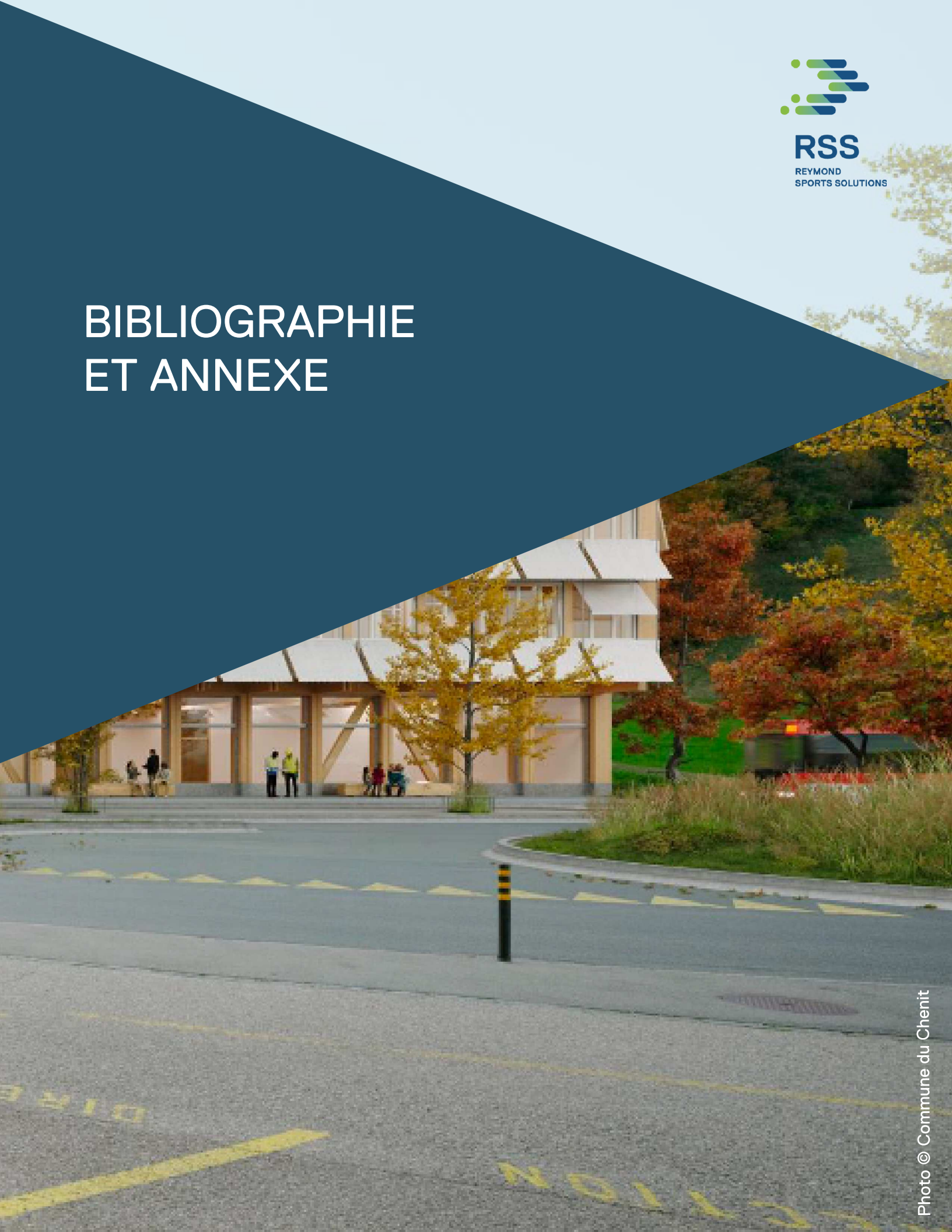
Développer une gouvernance intégrée et participative.

Les retombées économiques primaires et secondaires documentées ne se déploieront que par une coopération intersectorielle structurée. Cette gouvernance ad hoc assurera une offre globale cohérente, bénéfique au développement touristique comme à la qualité de vie de la population, dans une perspective durable.

An aerial photograph of a snowy mountain slope. The slope is covered in snow and dotted with numerous evergreen trees. Long, soft shadows are cast across the snow, suggesting a low sun position. A large, dark blue diagonal shape overlays the upper left portion of the image, serving as a background for the text.

NOUS VOUS
REMERCIONS
CHALEUREUSEMENT
DE NOUS AVOIR
CONFIÉ LA
REALISATION DE
CETTE ETUDE

BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXE



RÉFÉRENCES

ADAEV. (2023). Rapport d'activités 2023.

ADAEV. (2024). Rapport d'activité 2024

ADAEV. (2024). Rapport d'activités 2024.

BAK Economics. (s.d.). Economic Footprint – Tourisme Vaud.

https://promove.ch/sites/default/files/media/documents/BAK_Economics_Economic_Footprint_Tourisme_Vaud_FR.pdf

BAK Economics. (s.d.). Médienmitteilung – Tourisme VD. [https://www.bak-](https://www.bak-economics.com/fileadmin/documents/medienmitteilung/FR_BAK_Medienmitteilung_Tourismus_VD.pdf)

[economics.com/fileadmin/documents/medienmitteilung/FR_BAK_Medienmitteilung_Tourismus_VD.pdf](https://www.bak-economics.com/fileadmin/documents/medienmitteilung/FR_BAK_Medienmitteilung_Tourismus_VD.pdf)

CGRR – Centre de Gymnastique Régional de Romont. (s.d.). Site officiel. <https://cgrr.ch>

Canton de Vaud – Grand Conseil. (s.d.). 22_LEG_247_RC.

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2022-2027/22_LEG_247_RC.pdf

Canton de Vaud, Statistique Vaud. (2026). Population résidante permanente au 31 décembre 2025, communes par origine (suisse/étrangère), Vaud [Tableau de données].

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Dom_01/Publications/Population_communes_origine.pdf

Canton de Vaud. (2012). Directives et recommandations pour l'aménagement d'installations sportives.

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privée/sports_loisirs/fichiers_pdf/equipement/Directives_et_recommandations_pour_l_aménagement_d_installations_sportives_février_2012.pdf

Centre Sportif Vallée de Joux. (s.d.). Logements groupes. <https://www.centresportif.ch/logements-groupes>

Centre Sportif Vallée de Joux. (s.d.). Site officiel. <https://www.centresportif.ch>

Commune du Chenit. (2023). Préavis n°09-2023 : PA Centre sportif. <https://www.communeduchenit.ch/wp-content/uploads/2023/05/Preavis-n°09-2023-PA-Centre-sportif.pdf>

Commune du Chenit. (2024). Préavis n°02-2024 : Crédit d'étude école du futur.

<https://www.communeduchenit.ch/wp-content/uploads/2024/02/Preavis-n°02-2024-Credit-etude-ecole-du-futur.pdf>

Commune du Chenit. (2025). Préavis 03-2025 : École du Futur – Phase I – Crédit d'étude II.

<https://www.communeduchenit.ch/wp-content/uploads/2025/04/Preavis-03-2025-Ecole-du-Futur-Phase-I-Credit-detude-II-2.pdf>

Fédération Internationale de Gymnastique (FIG). (2015). Normas de los aparatos.

<https://www.fedecolgin.co/reglamentos/Normas%20de%20los%20aparatos%20FIG%202015.pdf>

Fédération Internationale de Gymnastique (FIG). (2022). Apparatus Norms – Édition 2022.

<https://www.gymnastics-history.com/wp-content/uploads/2022/07/2006-appnorms0701-e.pdf>

Fédération Internationale de Gymnastique (FIG). (2024). Apparatus Norms.
https://www.gymnastics.sport/publicdir/rules/files/en_Apparatus%20Norms.pdf

Fédération Internationale de Gymnastique (FIG). (2024). Technical Regulations 2024.
https://www.gymnastics.sport/publicdir/rules/files/en_1.1%20-%20Technical%20Regulations%202024.pdf

Fédération Suisse de Gymnastique (FSG). (s.d.). Vue d'ensemble – Membres et sociétés. <https://www.stv-fsg.ch/fr/membres-societes/vue-densemble/>

GEO. (s.d.). Tourisme sportif : quand les vacances deviennent un défi physique et mental.
<https://www.geo.fr/voyage/tourisme-sportif-quand-les-vacances-deviennent-un-defi-physique-et-mental-227872>

Goldor. (s.d.). ETVJ – Jubiläum und Ausbauprojekte. <https://www.goldor.ch/fr/articles/etvj-jubilaum-und-ausbauprojekte-2/>

Heviva. (s.d.). Pôle Santé Vallée de Joux. <https://heviva.ch/institutions/pole-sante-vallee-de-joux/>

Horopedia. (s.d.). École Technique de la Vallée de Joux. <https://horopedia.org/fr/ecole-technique-de-la-vallee-de-joux/>

Jeunesse+Sport. (s.d.). Camps J+S. <https://www.jugendundsport.ch/fr/camps>

Les Elfes. (s.d.). Camp d'été. <https://www.leselfes.com/fr/camp-dete/>

Les Rousses. (s.d.). Centre Sportif Vallée de Joux. <https://www.lesrousses.com/fiche/centre-sportif-vallee-de-joux/>

MS Sports. (s.d.). Camps avec hébergement – Informations. <https://www.mssports.ch/fr/camps-avec-hebergement/infos>

Office fédéral du sport (OFSP). (2017). Salles de sport – Normes et recommandations.
<https://fr.scribd.com/document/583500044/201-f-Salles-de-sport-2017>

Office fédéral du sport (OFSP). (s.d.). L'OFSP ouvre les portes de ses deux nouveaux bâtiments à la population.
<https://www.baspo.admin.ch/fr/lofsp-ouvre-les-portes-de-ses-deux-nouveaux-batiments-a-la-population>

Office fédéral du sport (OFSP). (s.d.). Une nouvelle salle de formation pour l'encouragement du sport suisse.
<https://www.baspo.admin.ch/fr/une-nouvelle-salle-de-formation-pour-lencouragement-du-sport-suisse>

Statistique Vaud / OFDF. (2025, octobre). Bis repetita : recul des exportations vaudoises (Numerus 042025). État de Vaud.

Swiss Olympic, CAS & OFSP. (s.d.). Données sur la croissance de l'escalade sportive depuis Tokyo 2020.

Vallée de Joux Tourisme. (2023). Rapport d'activités 2023.

Vallée de Joux Tourisme. (2024). Rapport d'activités 2024.

Vallée de Joux. (2024). Campus Vallée de Joux : Le projet du Pôle Santé.
<https://www.valleedejoux.ch/2024/05/21/campus-vallee-de-jouxle-projet-du-pole-sante-psvj/>

ANNEXES

Cette annexe élargit la perspective en présentant le panorama national complet des 117 centres sportifs recensés, organisés en deux catégories : centres avec hébergement intégré (52 centres) et centres sans hébergement (65 centres). Ce recensement constitue la base empirique la plus exhaustive disponible pour positionner le projet de *Chez-le-Maître* dans le paysage national.

Centres sportifs avec hébergement

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des centres sportifs suisses disposant d'une capacité d'hébergement intégrée ou immédiatement adjacente. Ces centres constituent le noyau de comparabilité le plus pertinent pour le binôme CSVJ / *Chez-le-Maître*. Le classement dans le tableau a été établi en fonction de la distance séparant le centre sportif à Lausanne. Le classement des villes a été réalisé en prenant Lausanne comme point de référence. Ce choix ne repose pas sur la taille de son bassin de population — l'agglomération genevoise étant la plus importante de Suisse romande, avec plus de 650 000 habitant·e·s en 2026 — mais sur des critères méthodologiques tels que sa position centrale au sein de la Suisse romande et sa forte accessibilité régionale. Bien que l'agglomération lausannoise soit la deuxième plus grande du territoire romand, comptant environ 455 000 habitant·e·s en 2024, son rôle structurant dans le réseau urbain romand en fait un repère pertinent pour la comparaison des distances.

Tab.12

N°	Centre sportif	Commune	Ct.	Alt. (m)	Lits	Salle triple	Piscine	Patinoire	Fosse agrès	Transport public	Dist. LSN (km)
1	Centre Sportif de la Gruyère (projet)	Bulle (Tour-de-Trême)	FR	770	- (projet)	Projet (halle double)	Projet (25m x 8 lignes + plongeon)	Projet (500 pl.)	Projet (halle agrès)	Gare CFF Bulle à 2 km	55
2	Centre Sportif Vallée de Joux	Le Sentier (Le Chenit)	VD	1000	144	Oui (3 terrains)	25m (4 couloirs)	Oui	Non	Gare CFF Le Sentier à 300m	60
3	Campus Lac Noir / Schwarzsee	Schwarzsee	FR	1046	667	Projet (triple halle ete 2026)	Non	Non	Non	Bus depuis Bulle/Fribourg	70
4	espaceVAL / AJ Val-de-Travers	Couvet / Val-de-Travers	NE	730	60	Non (2 salles omnisports)	Oui (intérieure, fond mobile)	Non	Non	Gare CFF Couvet	70
5	Maison du Sport Vaudois / Centres sportifs de Leysin	Leysin	VD	1360	80	Oui (27x45m, divisible) *	25m (4 couloirs)	Oui	Non	Gare Leysin à 3 min (AL)	80
6	Centre des Sports de Villars (CDS)	Villars-sur-Ollon	VD	1253	136	Non (2 salles omnisports simples)	25m + wellness	Oui (couverte)	Non	Train MVR Roche-grise	90
7	BASPO Magglingen / Macolin	Magglingen / Macolin	BE	900	440	Oui	Oui (extérieure)	Non	Non	Funiculaire depuis Biel/Bienne	90
8	Campus Perspektiven Schwarzenbach	Schwarzenbach (Huttwil)	BE	562	134	Oui (26x46m, 1196 m2)	Non (piscine Huttwil)	Oui (Eishalle 2000 m2)	Non	Bus Huttwil - Schwarzenbach	100

9	Sportzentrum Zuchwil	Zuchwil	SO	440	140	Non	25m int. + 50m ext.	Oui (int. + ext.)	Non	Bus ligne 4 depuis Soleure CFF	100
10	Sport Lodge Gstaad / Sportzentrum	Gstaad	BE	1050	180	Non (tennis/curling)	Oui (int. + ext.)	Oui (Kunsteisbahn)	Non	Gare CFF Gstaad à 10 min	105
11	Le Mannerot / Halle omnisports La Brevine	La Brevine	NE	1050	50	Non (halle omnisports)	Non	Non	Non	Bus postal	110
12	Alpen Sport Resort Grachen	Grachen	VS	1617	-	Non (Turnhalle)	Non	Non	Non	Bus postal / taxi depuis Stalden	110
13	Palladium de Champéry	Champéry	VS	1050	72	Non (salle polyvalente)	Oui (int. + ext. chauffée)	Oui (Centre ISU, 800 pl.)	Non	Gare TPC à 3 min	115
14	Schulanlage Gyrisberg	Jegenstorf	BE	470	abris PC	Non	Non	Non	Non	Gare CFF Jegenstorf à proximité	117
15	Jura Sport & Spa Resort - Saignelagier	Saignelagier	JU	900	110	Non	Oui (int. + 2 ext. chauffées)	Oui (interieure)	Non	Bus CJ, gare CJ à 2 km	120
16	Centre Sportif de Verbier / Val de Bagnes	Verbier (Le Chable)	VS	1500	- (projet)	Projet	Projet (25m x 6 couloirs)	En refection	Non	Bus postal	130
17	Campus Sursee - Sportarena	Oberkirch / Sursee	LU	520	550	Oui (49x28m, 1372 m2)	50m FINA + 25m	Non	Non	Gare CFF Sursee à 2 km	130
18	KUSPO Lenk - Kurs- und Sportzentrum	Lenk im Simmental	BE	1070	450	Non (Mehrzweckhalle)	Non	Non	Non	Bus depuis Spiez (CFF)	130
19	Sportchalet Murren	Murren	BE	1650	90	Non (Turnhalle)	Oui (intérieure chauffée)	Non	Non	Chemin de fer Lauterbrunnen-Murren	130
20	Tagi Wettingen - Freizeit, Sport & Events	Wettingen	AG	400	52	Oui (Dreifachsporthalle)	25m int. + 50m ext.	Oui (2 ext. couvertes)	Non	Bus a 300m ; A1 Wettingen-Est 2 km	135
21	Sportarena Leukerbad	Leukerbad	VS	1402	camping	Non	Oui (thermes + piscines)	Oui (patinoire ext.)	Non	Bus postal depuis Leuk (CFF)	135
22	SPZ Nottwil / Hotel Sempachersee	Nottwil	LU	515	150	Oui (1300 m2, divisible en 3)	Oui (rénovée 2025)	Non	Non	Gare CFF Nottwil à 10 min	140
23	Forum Sumiswald	Sumiswald	BE	730	externe / 150	Non (salle polyvalente)	Non	Non	Non	Bus regional depuis Hasle-Rüegsau	141
24	Freizeitzentrum Sportfit	Salgesch	VS	530	73	Non	Oui (intérieure)	Non	Non	Bus depuis Sierre CFF	141
25	Sport Resort Fiesch	Fiesch	VS	1050	1000	Non	Oui (intérieure)	Non	Non	Gare MGB Fiesch sur site	163
26	Sportcamp Melchtal	Melchtal	OW	900	612	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Sarnen (CFF)	165
27	Sport Olympica / Wellnesshotel - Brigue	Brigue-Glis	VS	678	100	Non	Oui	Non	Non	Gare CFF Brigue a proximite	175
28	Sportzentrum Willisau	Willisau	LU	560	-	Non	Non	Non	Non	Gare CFF Willisau à proximité	189

29	Sportzentrum Kerenzerberg	Filzbach	GL	700	171	Oui (neuve 2020)	Oui (fermée renov. 05/2027)	Non	Non	Bus depuis Muhlehorn (CFF)	200
30	Lintharena AG - Nafels	Nafels	GL	440	60	Oui (triple + simple)	Oui (int. renov. 2022 + ext.)	Non	Non	Gare Nafels-Mollis a 15 min	205
31	Sportcenter Bustelbach AG	Stein (AG)	AG	350	-	Non	Oui	Oui (Kunsteisbahn)	Non	Gare CFF Stein-Sackingen à proximité	208
32	GoEasy Sport & Freizeit Arena	Siggenthal Station	AG	340	70	Oui	Oui (intérieure)	Non	Non	Gare CFF Siggenthal-Würenlingen	210
33	CST Tenero - Centre national de sport jeunesse	Tenero-Contra	TI	200	970	Oui (3 triples + 1 double gym)	50m (olympique + plongeon)	Non	Oui (salle double gym artistique)	Gare CFF Tenero a 5 min	215
34	Centro G+S Bellinzona	Bellinzona	TI	243	92	Non (gymnase)	Non (piscine municipale a proximité)	Non (patinoire a proximité)	Non	Centre Bellinzona a 10 min	230
35	OYM AG - On Your Marks	Cham	ZG	420	46	Oui (haute performance)	Oui	Non	Non	Gare CFF Cham à 1 km	230
36	Sportanlagen Kussnacht	Kussnacht am Rigi	SZ	440	min. 40	Non	Non	Non	Non	Gare S-Bahn Kussnacht à proximité	233
37	Sportzentrum Prau la Selva - Flims	Flims	GR	1100	Variable (groupes)	Non	Non	Oui (Eishalle + naturelle ext.)	Non	Bus regional, gare Ilanz à 10 km	235
38	Centro G+S Olivone	Olivone (Valle di Blenio)	TI	900	120	Non (Turnhalle)	Non	Non	Non	Bus postal depuis Biasca (CFF)	240
39	WIN-4 Winterthur	Winterthur	ZH	430	-	Oui	Non	Non	Non	Bus depuis Winterthur CFF	247
40	Sport und Freizeit Stadt Wetzikon	Wetzikon	ZH	540	48	Non	Oui (int. + ext.)	Non	Non	Gare S-Bahn Wetzikon	248
41	Sportunterkunft Guttingersreuti - Weinfelden	Weinfelden	TG	430	54	Non (Doppelhalle)	Non	Non	Non	Gare CFF Weinfelden à 15 min	250
42	Center Fontauna Disentis	Disentis/Muster	GR	1200	250	Oui	Non	Oui (Eisfeld)	Non	Gare CFF Disentis à 2 min	255
43	Sportzentrum Aegeten - Widnau	Widnau	SG	405	202	Oui (27x45x9m, tribunes)	Non	Non	Oui (Kunstturnhalle + Schnitzelgrube)	Gare CFF Widnau à 10 min	270
44	NHTLZ Schaffhausen - BBC Arena	Schaffhausen	SH	410	84	Oui	Non	Oui	Non	Bus depuis Schaffhausen CFF	274
45	Jugendunterkunft Appenzell	Appenzell	AI	780	134	Non	Oui (Hallenbad a 5-7 min)	Non	Non	Appenzell centre	280
46	Bodensee-Arena Kreuzlingen	Kreuzlingen	TG	400	70	Oui	Oui (int.)	Oui	Non	Gare CFF Kreuzlingen à proximité	290

47	Sportzentrum Herisau	Herisau	AR	776	56	Oui (Dreifachhalle)	Non	Non	Non	Gare AB Herisau à proximité	302
48	EZO Eissportzentrum Oberthurgau	Romanshorn	TG	400	54	Non	Non	Oui (2 patinoires int.)	Non	Gare CFF Romanshorn à proximité	324
49	Sportanlage Riet Balgach	Balgach	SG	400	-	Non	Oui	Non	Non	Bus depuis Rheineck CFF	341
50	Biathlon-Arena Lenzerheide	Lantsch/Lenz	GR	1476	57	Non	Non	Non	Non	Bus regional depuis Chur	367
51	Stiftung Sport-Gymnasium Davos	Davos Platz	GR	1560	-	Oui	Oui	Oui (ext.)	Non	Gare RhB Davos Platz	374
52	Trainingzentrum St.Moritz	St.Moritz	GR	1856	-	Non	Oui (int.)	Oui (patinoire olympique)	Non	Gare RhB St.Moritz	428

Source : inventaire national du benchmark — sites officiels des centres, OFSPO/BASPO, Gruppenhaus.ch, offices de tourisme cantonaux.

Centres sportifs sans hébergement

Le tableau ci-dessous recense les centres sportifs multifonctionnels identifiés sans hébergement intégré. Ces centres sont inclus dans l'inventaire à titre de contexte comparatif, afin de documenter l'étendue de l'offre nationale et de mettre en évidence le facteur différenciant que représente l'hébergement pour le segment des camps résidentiels.

Tab.13

N°	Centre sportif	Commune	Ct.	Alt. (m)	Salle triple	Piscine	Patinoire	Fosse agres	Transport public	Dist. LSN (km)
1	Stade Olympique de la Pontaise	Lausanne	VD	540	Non (salle polyvalente tribune)	Non	Non	Non	Bus TL ligne 1	-
2	Halles sportives de Beaulieu	Lausanne	VD	495	Non (escalade, basket, padel)	Non	Non	Non	Bus TL (multiples lignes)	-
3	Stade de la Tuilière	Lausanne	VD	540	Non	Non	Non	Non	Bus TL	-
4	Centre sportif de Malley – Vaudoise Aréna	Prilly / Lausanne	VD	390	Non (escrime + TT)	50m olympique + plongeon	Oui (2 int. et 1 ext.)	Non	Métro M1 Malley + bus TL	-
5	Centre sportif de Dorigny – UNIL/EPFL	Lausanne (Dorigny)	VD	375	Non (2 grandes salles omnisports)	Non (Centre Nautique)	Non	Non	Métro M1 UNIL-Dorigny	-
6	Patinoire des Eaux-Minérales Morges	Morges	VD	379	Non (projet 2028: >1000m²)	Non	Oui (couverte + curling)	Non	Bus + gare CFF Morges à 10 min	17
7	Centre sportif de Colovray – Nyon	Nyon	VD	380	Non (musculature)	Non	Non	Non	Bus + gare CFF Nyon à 1 km	26
8	Centre Mondial du Cyclisme UCI – Aigle	Aigle	VD	415	Non (polyvalent 1800m²)	Non	Non	Non	Bus + gare CFF Aigle à 15 min	44

9	CGR – Centre de Gymnastique Régional Romont	Romont	FR	825	Non (salle agrès spécialisée)	Non	Non	Oui (3 fosses, unique FR)	Bus + gare CFF Romont	47
10	Centre sportif d'Yverdon-les-Bains	Yverdon-les-Bains	VD	433	Non (salles gym + rythmique)	25m (couverte) + ext.	Oui (couverte, 1800 pl.)	Non	Bus + gare CFF à 800m	48
11	CSR Borné-Nau – Grandson	Grandson	VD	440	Oui (salle triple, mur grimpe, gradins)	Non	Non	Non	Gare CFF Grandson	55
12	Centre sportif de la Queue-d'Arve	Les Acacias, Genève	GE	380	Non (omnisports + vélodrome)	Non	Non	Non	TPG (centre Genève)	64
13	Centre sportif du Bois-des-Frères	Châtelaine / Vernier	GE	390	Oui (37,7x51,8m divisible x3)	Non	Non	Non	TPG lignes 6, 19, 23	65
14	BCF Arena Fribourg	Villars-sur-Glâne	FR	690	Non	Non	Oui (9262 pl.)	Non	TPF bus, ~3 km centre Fribourg	66
15	Centre sportif de Maisonnex – Meyrin	Meyrin	GE	430	Non (tennis/squash/padel)	25m (ext. été)	Non	Non	TPG	67
16	Patinoires du Littoral + Maladière – Neuchâtel	Neuchâtel	NE	430	Non (salles gym Maladière)	Non (Nid-du-Crô connecté)	Oui (2 patinoires + curling)	Non	Bus TransN ligne 121	74
17	Tissot Arena – Bienne	Bienne / Biel	BE	435	Non (place couverte 4200m²)	Non	Oui (2 patinoires + 6 pistes curling)	Non	Gare CFF Bienne à 10 min	86
18	Sportfabrique Bienne – Champs-de-Boujean	Bienne / Biel	BE	430	Oui (triple gym CGB + escalade CAS)	Non	Non	Oui (gym artistique CGB)	Bus, proximité Swiss Tennis + Tissot Arena	86
19	Complexe sportif du Communal – Le Locle	Le Locle	NE	920	Non	50m (ext. été) + plongeoires	Oui (couverte ouverte)	Non	Bus + gare CFF Le Locle à 2 km	96
20	Stadion Wankdorf (Stade de Suisse)	Berne	BE	550	Non	Non	Non	Non	Tram + bus, 2 km centre Berne	97
21	Patinoire/Piscine des Mélèzes – La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds	NE	994	Non (21 salles gérées par la ville)	50m (ext.) + projet reconstruction	Oui (60x30m, 5225 pl. + ext.)	Non	Bus urbains + gare CFF à 1,5 km	109
22	Pilatus Arena Kriens	Kriens	LU	480	Non (arène multifonct. 4500 pl.)	Non	Non	Non	Tram ligne 1 Mattenhof	155
23	St. Jakobshalle Basel	Münchenstein / Basel	BL/BS	270	Non (Arena 2800m² + 4 salles sport)	25m (clubs seulement)	Oui (St. Jakob Arena adjacente)	Non	Tram/Bus St. Jakob, ~5 km centre Bâle	175
24	SWISS Arena Kloten	Kloten	ZH	425	Non	Non	Oui (60x30m)	Non	Bus + S-Bahn, aéroport ~1 km	218
25	Hallenstadion Zürich	Zürich (Oerlikon)	ZH	430	Non (Arena 3900m² multifonct.)	Non	Non	Non	S-Bahn + tram Oerlikon à 5 min	220
26	Swiss Life Arena – Zurich-Altstetten	Zürich (Altstetten)	ZH	410	Non (arène hockey + fitness)	Non	Oui (principale 12000 pl. + entraînement)	Non	Gare Zurich-Altstetten à 0,6 km	225
27	Sporthalle Kreuzbleiche – -Gall	Saint-Gall	SG	675	Oui (27x48,5m divisible x3)	Non	Non	Non	Centre-ville St-Gall (bus/tram)	255
28	Salle omnisport du Puisoir	Orbe	VD	475	Non	Non	Non	Non	Gare CFF Orbe à 1 km	31
29	Centre mondial du cyclisme UCI	Aigle	VD	420	Non (velodrome)	Non	Non	Non	Gare CFF Aigle à 2 km	43

30	Centre sportif de Colovray (UEFA)	Nyon	VD	440	Non	Oui	Non	Non	Gare CFF Nyon a 2 km	44
31	Centre sportif Sous-Moulin	Thônex	GE	405	Oui	Non	Oui	Non	Bus depuis gare de Genève	67
32	Centre de sports du Platy	Villars-sur-Glane	FR	620	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Fribourg CFF	70
33	Domaine des Iles	Sion	VS	490	Non	Oui (ext.)	Non	Non	Bus depuis Sion CFF	96
34	Espace Beau-Site	St-Imier	BE	830	Non (camping + salle)	Non	Non	Non	Gare CFF St-Imier	99
35	Sportcenter Thalmatt	Herrenschwanden	BE	550	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Bern	106
36	Tivoli Sportcenter	Worblaufen	BE	495	Non	Non	Non	Non	Bus/tram depuis Berne CFF	107
37	Sportzentrum Hirzi	Munchenbuchsee	BE	520	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Bern/Zollikofen	111
38	Sportzentrum Tramelan	Tramelan	JU	820	Non	Oui (int.)	Non	Non	Bus depuis La Chaux-de-Fonds	112
39	Sportzentrum Fullerich	Gumligen	BE	480	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Bern CFF	114
40	Sportzentrum Aaretal	Wichtrach	BE	530	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Bern CFF	126
41	Sportzentrum Heimberg	Heimberg	BE	590	Non (Eishalle + Kraftraum)	Non	Oui	Non	Bus depuis Thun CFF	132
42	Iischi Arena Brig-Glis	Brig-Glis	VS	678	Non	Non	Oui (patinoire int.)	Non	Gare CFF Brig a proximite	151
43	Sportzentrum Bachtla	Bettmeralp	VS	2000	Non	Non	Non	Non	Telepherique Betten-Bettmeralp	159
44	Sportzentrum Niedermatten	Wohlen	AG	410	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Wohlen CFF	199
45	Sportcenter Wurzenbach	Luzern	LU	440	Oui	Non	Non	Non	Bus depuis Luzern CFF	215
46	Vitis SportCenter	Schlieren	ZH	390	Non (en construction)	Non	Non	Non	Tram depuis Zurich (Schlieren)	219
47	Sportanlagen Eichli	Stans	NW	450	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Stans (Luzern)	225
48	Sportzentrum Hirslen	Bulach	ZH	430	Non	Non	Non	Non	S-Bahn Bulach	227
49	Sportzentrum Schluefweg	Kloten	ZH	430	Non	Non	Non	Non	Bus/S-Bahn depuis aeroport Zurich	228
50	Sportzentrum Schumacher	Dubendorf	ZH	430	Non	Non	Non	Non	Tram/Bus depuis Zurich	230
51	Bassersdorf X Aktiv AG	Bassersdorf	ZH	440	Non	Non	Non	Non	S-Bahn Bassersdorf	232
52	Schwimmbad Fohrbach Zollikon	Zollikon	ZH	420	Non	Oui (int. + ext.)	Non	Non	Bus depuis Zurich	238
53	Milandia	Greifensee	ZH	440	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Uster S-Bahn	239
54	Sportzentrum Effretikon	Effretikon	ZH	430	Non	Non	Non	Non	S-Bahn Effretikon	241

55	Sportzentrum Allmend	Meilen	ZH	415	Non	Non	Non	Non	S-Bahn Meilen	248
56	Sportzentrum Allmend Einsiedeln	Einsiedeln	SZ	890	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Einsiedeln CFF	264
57	Sport- und Freizeitanlagen Frauenfeld	Frauenfeld	TG	400	Non	Non	Non	Non	Gare CFF Frauenfeld	265
58	Sportanlage Grunfeld	Rapperswil-Jona	SG	410	Non	Non	Non	Non	Gare CFF Rapperswil	266
59	Rhyfallhalle	Neuhausen am Rheinfall	SH	390	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Schaffhausen CFF	271
60	Sportanlage Bergholz Wil	Wil	SG	570	Non	Non	Non	Non	Gare CFF Wil a proximite	279
61	Sportanlage Breite Butschwil	Butschwil	SG	610	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Wattwil CFF	288
62	1001 Freizeit Amriswil	Amriswil	TG	430	Oui	Oui (int.)	Non	Non	Gare CFF Amriswil	296
63	Sportanlagen Kellen Goldach	Goldach	SG	400	Non	Non	Non	Non	Bus depuis Rorschach CFF	314
64	Hotel Sportcenter Funf-Dorfer AG	Zizers	GR	550	Non	Non	Non	Non	Gare RhB Zizers a proximite	335
65	Freestyle Academy Laax	Laax	GR	1050	Non (halfpipe/freestyle)	Non	Non	Non	Bus regional depuis Ilanz	365

Source : inventaire national du benchmark — sites officiels des centres, OFSPO/BASPO, sources cantonales et communales.

Centre de gymnastique régional de Romont – photos



Sources : <https://cgrr.ch/projet/>